

Pôle Territorial  
Albigeois-Bastides

# Rapport d'activités 2022



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales

# Sommaire

<b>1</b>	<b>FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION INTERNE</b>	<b>3</b>
1.1	LES INSTANCES DE DECISION	3
1.2	LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	5
1.3	ACTIONS FORMATION-DEVELOPPEMENT ADEFPAT	6
1.4	COMMUNICATION DU TERRITOIRE	7
1.5	COMPOSITION DE L'EQUIPE TECHNIQUE	7
<b>2</b>	<b>CONTRATS TERRITORIAUX ET PROGRAMMATION</b>	<b>9</b>
2.1	CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE	9
2.2	LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE	11
<b>3</b>	<b>LES PROGRAMMES EUROPEENS</b>	<b>12</b>
3.1	LE PROGRAMME LEADER 2014-2022 EN COURS	12
3.2	LEADER 2023-2027	15
3.3	L'ATI FEDER – FSE +	17
<b>4</b>	<b>LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE</b>	<b>18</b>
4.1	LE PARCOURS DES TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE	18
4.2	LE RESEAU « BOUGE TON CLIMAT »	20
4.3	LE FONDS COUP DE POUSSE	22
4.4	ELABORATION D'UN PROGRAMME DE MOBILISATION DES ELUS A LA TRANSITION ECOLOGIQUE	24
4.5	MISE EN ŒUVRE DES FORMATIONS MOBELUS	30
<b>5</b>	<b>LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (ANAÏS)</b>	<b>32</b>
5.1	COORDINATION DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	32
5.2	PILOTAGES ACTIONS PAT PROPRES AU PETR	33
5.3	ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES SUR L'INVESTISSEMENT EN RESTAURATION SCOLAIRE	35
<b>6</b>	<b>ACTIONS THEMATIQUES</b>	<b>35</b>
6.1	RESEAU DES OFFICES DE TOURISME ET ACTIONS COMMUNES DE PROMOTION	35
6.2	HABITAT ET URBANISME	36
6.3	ANIMATION DE NOS RESEAUX D'AGENTS DE DEVELOPPEMENT ET MISE EN RESEAU DES ACTEURS	37
<b>7</b>	<b>ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DU SYNDICAT AU 31/12/2022</b>	<b>39</b>

# 1 FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION INTERNE :

## 1.1 Les instances de décision

### 1.1.1 Le comité syndical



Cette année 2022, l'organisation politique du PETR a évolué, suite à la démission du Président Didier Somen, au rattachement de la commune de Salle sur Cérou à la Communauté de communes du Cordais et du Causse et à la démission de différents délégués du PETR de leur mandat locaux.

La liste des différents délégués est annexée au présent rapport d'activité.

Depuis le 30/03/2022, c'est donc Jean-Luc Espitalier (président de la CC des Monts d'Alban et du Villefranchois) qui est le président du PETR.

En 2022, le conseil syndical s'est réuni à trois reprises :

- Le 31/01/2022, à Valence d'Albigeois dans les locaux de la CC Val 81. Ce conseil syndical a été l'occasion d'aborder les points suivants :
  - Etat de la mise en œuvre des actions 2021
  - Débat d'orientation budgétaire 2022
  - Accueil d'Antoine Boutonne, chargé de mission transition écologique et énergétique
- Le 30/03/2022 à Carmaux dans la salle du conseil de la CC Carmausin Ségala. Ce conseil a été l'occasion d'aborder les points suivants :
  - Election d'un nouveau président suite à la démission de Didier Somen et en conséquence élection de plusieurs vice-présidents. Présentation du rapport de la chambre régionale des comptes
  - Etat d'avancement du projet de territoire et validation du contrat CRTE
  - Décisions diverses
- Le 12/12/2022 aux Cabannes. Ce conseil a été l'occasion d'aborder les points suivants :
  - Débat d'orientations budgétaires 2023
  - Présentation de la mise en œuvre du fonds coup de pouce 2021
  - Sensibilisation des élus aux besoins ingénierie nécessaires pour inscrire un territoire rural dans une transformation et une transition profonde
  - Définition des attentes autour du projet mutualisé d'une micro folie sur le territoire

### 1.1.2 Le Bureau



Pour mémoire, le bureau est composé de 13 élus. La présidente et les 2 vices présidents du conseil de développement sont également invités à l'ensemble des bureaux du PETR

Au cours de l'année 2022, le bureau s'est réuni à 6 reprises :

Le 16 mars (à Albi), pour un échange d'information sur le programme Leader, le parcours des territoires pilote pour la transition écologique en lien avec la Fabrique des transitions, les éléments budgétaires 2022, l'ingénierie du Pôle.

Le 21 avril (à Albi), pour des échanges sur les délégations de fonction, la candidature Leader au programme 2023-2027, l'émergence d'un Pôle Territorial de Coopération Economique sur le territoire.

Le 23 juin (à Taïx) pour valider les lauréats du fonds Coup de Pousse 2022, faire un état d'avancement de la candidature Leader, Etudier une candidature à la candidature ATI FEDER/FSE+, présenter le projet de stage sur la logistique des circuits courts dans le cadre du PAT, présenter le projet de fête de la transition et échanger sur quelques points divers.

Le 22 septembre (à Valdériès) pour prendre connaissance des éléments du contrat territorial Occitanie 2022-2028, échanger sur le projet de PTCE sur le thème de l'Habitat en lien avec la SCIC REHAB, évoquer un partenariat avec le syndicat bassin versant Tarn aval pour une candidature au plan de relance pour la création d'un démonstrateur territorial de massification des pratiques agricoles de conservation du sol et agroécologiques, étudier une démarche commune des PETR/Pays sur la rédaction d'une motion pour la Région et l'Etat sur le financement de l'ingénierie territoriale, l'organisation d'une visite sur la méthanisation, l'état d'avancement de la candidature Leader.

Le 01 décembre (à Carmaux) pour faire un état de la mise en œuvre des actions du PAT dans le cadre du plan de relance « Consolidation des PAT », faire un état du programme Leader 2014-2022 et de la consommation de l'enveloppe attribué au territoire, prendre connaissance d'un projet porté par la CCI d'accompagnement des prestataires touristiques sur une montée en compétences de l'approche numérique et du développement durable de leurs activités, étudier les pistes d'actions 2023 et le budget 2023, discuter d'une éventuelle candidature du PETR à l'appel à projet Tarn sur les musées numériques Micro Folies.

## 1.2 Le Conseil de Développement Territorial



Conformément aux statuts du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, Le Conseil de développement territorial du Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides réunit les représentants des acteurs économiques, environnementaux, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire. Pour rappel, le Conseil de Développement Territorial est une structure informelle, qui n'a pas le statut de personne morale et qui agit en étroite relation avec les instances du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides.

La composition du conseil de développement a été renouvelée en 2021 suite aux élections municipales de 2020.

Il s'est réuni en plénière à deux reprises en 2022 :

- Le 5 mai : l'ordre du jour a permis d'aborder les actualités et les projets menés par le PETR et travailler sur la concertation LEADER mise en place pour la nouvelle candidature. Les membres ont travaillé sur le questionnaire à destination des habitants et associer. Ils ont pu ajouter de nouvelles questions et identifier les lieux/réseaux de diffusion sur le territoire.
- Le 10 octobre : lors de cette réunion, la stratégie LEADER ainsi que le nouveau Contrat Territorial Occitanie ont été présentés aux membres. Ils ont pu réagir et apporter des compléments à la stratégie LEADER avant qu'elle soit validée par les élus et déposée lors de la candidature.

Les membres ont aussi participé à plusieurs commissions :

- Agriculture et Alimentation : Elle s'est réunie deux fois au printemps pour préparer les animations lors de la semaine du goût
- Habitat et Urbanisme : Une visite de deux habitats partagés a été organisée le 19 mai pour découvrir ce type d'hébergement et les avantages en milieu rural.

Plusieurs membres se sont déplacés à des événements organisés en Région :

- La réunion de coordination des codev le 2 juin : présence du vice-président du conseil de développement
- Conférence à Toulouse le 1er juillet sur la thématique "Production et consommation d'énergie en Occitanie : Quelles complémentarités entre territoires ? Quelle place pour la société civile ?" suivie par trois membres
- Journée organisée par Territoire et Citoyens d'Occitanie le 2 décembre dans le Gers "Articulation des initiatives citoyennes et des politiques publiques territoriales pour dynamiser les transitions écologiques, sociales et démocratiques. Comment on accélère !?". Quatre membres se sont déplacés pour participer et témoigner lors d'un atelier sur les conseils de développement.

## 1.3 Actions formation-développement ADEFPAT

Une nouvelle convention-cadre avec l'ADEFPAT a été élaborée pour la période 2021-2023. Elle précise les modalités de coopération entre le Pôle Territorial et l'ADEFPAT pour le développement local avec la « formation-développement » centrée sur la dynamique des acteurs et le développement de leurs compétences pour élaborer et mettre en œuvre des projets. Cette coopération s'étend aux actions conduites par l'ADEFPAT en vue d'enrichir les pratiques d'ingénierie et favoriser l'innovation dans les territoires ruraux.

Cette convention-cadre précise les engagements réciproques sachant que chacune des actions de formation-développement pour laquelle le Pôle Territorial d'Equilibre Territorial sera organisme de développement fait l'objet d'une convention opérationnelle entre l'ADEFPAT, le porteur de projet et le Pôle Territorial d'Equilibre Territorial.

En 2022, les accompagnements suivants ont été mis en place :

Thèmes	Projets	Conventions	Organismes de développement	Éléments clés projets
<b>DOSSIERS 2022 et en cours</b>				
Commerce	<b>Magasin Bio Colombe de Réalmont</b> <i>Agréé au CA de Décembre 2021</i>	Région-FSE Prestations externes : 2.700€	PETR Albigeois Bastides (et CC Centre Tarn)	Accompagnement à la reprise d'activité - mettre en œuvre un plan stratégique de redressement et de poursuite de l'activité - présenter ce plan stratégique de redressement et de poursuite de l'activité devant des financeurs - ajuster le positionnement et la stratégie commerciale de l'entreprise  • Accompagnement terminé T2 2022 - liquidation magasin
Agro-alimentaire	<b>CIVAM Cordais</b> <i>Agréé au CA de Mars 2022</i>	Région-FEADER Prestations externes : 6.300€	PETR Albigeois Bastides	Accompagnement à la structuration d'un chantier d'insertion - piloter collectivement la conception (à terme la gestion) du projet - concevoir (à terme évaluer et adapter) une offre de produits et services conformes aux besoins des usagers - déterminer (à terme gérer) un modèle économique viable aux plans des approvisionnements, de la production, de la distribution et de la vente  • Accompagnement en cours / Fin accompagnement fin 2022
Artisanat	<b>Reprise de l'entreprise Andrew Scott</b> <i>Agréé au CA de Mars 2022</i>	Région-FSE Prestations externes : 5.700€	PETR Albigeois Bastides	Accompagnement à la reprise d'entreprise - formaliser le cadre de référence commun de la reprise - partager une vision commune de la stratégie de l'entreprise à court - moyen terme - établir le projet de reprise de l'activité et déterminer ses conditions de faisabilité - accompagner le transfert de savoir faire et de compétences du gérant  • Accompagnement en cours / Fin accompagnement fin 2022
Tourisme	<b>Lac de la Bancalié</b> <i>Agréé au CA de Mars 2022</i>	Région-FEADER Prestations externes : 5.700€	PETR Albigeois Bastides (et CC Centre Tarn)	Accompagnement à la requalification du site - définir un positionnement partagé du lac de la Bancalié - proposer un projet d'aménagement phasé dans le temps et chiffré - "prototyper" pour l'été 2022 une zone de baignade - mettre en place une gouvernance permettant des prises de décisions autour de cet espace  • Accompagnement en cours / Fin accompagnement fin 2022 - début 2023
Artisanat / Industrie	<b>La Fabrique &amp; Co'</b> <i>Agréé au CA d'Octobre 2022</i>	Région-FSE Prestations externes : 6.300€	PETR Albigeois Bastides (et CC Carmausin Ségala)	Accompagnement à la définition de la stratégie de développement de l'entreprise - évaluer, ajuster et piloter le positionnement et la stratégie de l'entreprise - adapter l'offre à la demande des clients, en lien avec le marché de l'industrie textile et ses tendances - mettre en œuvre un plan marketing opérationnel, - définir la politique d'investissement de l'entreprise et la mettre en œuvre dans la durée - élaborer un plan de développement à moyen terme  • Accompagnement en cours

## 1.4 Communication du territoire

Le site [www.pays-albigeois-bastides.fr](http://www.pays-albigeois-bastides.fr) est en ligne depuis janvier 2017, avec :



- la diffusion chaque mois de la lettre d'information en ligne à près de 6 000 contacts actifs, (dont 30-35 % ouvrent la lettre et 8 à 10 % cliquent sur un lien)
- un espace de téléchargement avec un moteur de recherche
- un espace de cartographie
- un module actualités qui sert d'appel pour les lettres d'information
- un espace de téléchargement pour les documents
- un référencement performant pour une optimisation du site : près de 10 000 utilisateurs cumulés par an avec des pics de fréquentation – 200 à 400 utilisateurs - à chaque Lettre

d'information

Plusieurs vidéos ont également été réalisées cette année pour mettre en valeur certaines actions :

- Une vidéo sur la conférence de Gilles Bœuf « L'Humain dans le vivant » → [lien vers la vidéo](#)
- Une vidéo sur l'impact de la loi Climat et Résilience sur la restauration collective → [Lien vers la vidéo](#)

Le Pôle Territorial a également [une page Facebook](#), qui permet de toucher de nouvelles cibles et de communiquer en temps réel sur des événements : près de 780 personnes sont abonnées à notre page et peuvent ainsi relayer nos informations.

Nous diffusons également à toutes les communes une proposition d'insertion dans leurs bulletins municipaux en fin d'année.

Enfin, une plaquette a été créée en interne cette année :

- une plaquette de synthèse pour le rapport d'activité 2021 diffusée auprès de tous les élus municipaux
- Une plaquette sur les orientations stratégiques du projet alimentaire territorial, diffusé à l'ensemble des élus du PETER

## 1.5 Composition de l'équipe technique

En 2022, l'équipe technique du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides s'est organisée de la façon suivante :

- Julien FRAT, directeur de la structure, en charge plus particulièrement du projet de territoire, du renouvellement des contrats territoriaux et de la stratégie climat-énergie du territoire ;
- Loris CARIOU, chargé de mission Leader, avec animation et suivi des projets services à la population, tourisme et économie qui sont en lien avec le Leader ainsi que des mesures innovation du Contrat Occitanie également en lien avec le programme Leader (accueil numérique et mobilité durable) ;
- Emmanuelle SUBSOL, chef de projet pour les contrats territoriaux (Contrat Territorial Occitanie et futur Contrat de Relance et de Transition Ecologique), suivi des projets habitat-urbanisme (SCoT et PLU, habitat, espaces publics et contrats bourgs-centres) et responsable de la communication ;
- Anaïs HUOT, chargée de mission transition agricole et alimentaire en charge de l'animation et de la gestion du Projet Alimentaire Territorial. Anaïs assure également l'animation et la coordination du conseil de développement ;
- Antoine BOUTONNE (recruté en janvier 2022), chargé de mission Transition écologique et énergétique, en charge de l'animation des PCAET du territoire, de la mobilisation des citoyens au travers du réseau Bouge Ton Climat et du fonds Coup de Pousse.

- Stéphanie CANTALOUBE, secrétaire administrative et financière, chargée du suivi du programme Leader,

En 2022, nous avons également accueilli :

- Charlotte COUREAU, en stage sur la logistique des circuits courts du territoire du 14 juin 2021 au 11 février 2022
- Ainsi que plusieurs stagiaires pour une découverte des métiers liés au développement territorial

## 2 CONTRATS TERRITORIAUX ET PROGRAMMATION

### 2.1 Contrat Territorial Occitanie

#### 2.1.1 Le Contrat Occitanie 2022-2028

L'année 2022 aura été marquée par le renouvellement du Contrat Territorial Occitanie avec la Région pour la période 2022-2028. Ce contrat s'appuie sur une importante démarche de concertation et de co-construction mise en place dès 2020/2021. Pour rappel, voici les principaux temps d'organisation et d'animation ouverts aux élus, acteurs et habitants ainsi que certains travaux et études qui ont nourri ce CTO 2022-2028 :

- Mise en place de 6 commissions thématiques regroupant des élus locaux et membres du conseil de développement. Ces commissions se sont réunies à plusieurs reprises en 2020 et 2021 pour partager le diagnostic et faire remonter des pistes d'actions ;
- Organisation de 2 bureaux croisés entre les élus du PETR et les membres du bureau du conseil de développement. Ces temps de rencontre ont permis de valider conjointement les orientations et mesures du projet de territoire ;
- Organisation d'un comité technique de suivi composé des partenaires consulaires, des représentants de l'Etat, de la Région, du Département et des techniciens des intercommunalités ;
- Réalisation d'une enquête audiovisuelle pour connaître les attentes et perceptions des habitants en matière de développement local, enquête réalisée dans le cadre d'un accompagnement de l'ANCT → Organisation de 45 interviews, d'une réunion publique en présence d'élus, montage d'un film de 20mn...(<https://www.pays-albigeois-bastides.fr/actualites/retour-sur-la-conference-des-maires-et-la-reunion-publique-du-13-decembre>)
- Elaboration de notes d'opportunité pour le développement de filières locales autour des enjeux de transitions écologiques et de résilience du territoire, travaux réalisés dans le cadre d'un accompagnement de l'ANCT. Organisation de 3 ateliers de coproduction de projets d'action CRTE :
  - o Préservation de la ressource en eau
  - o Création d'une filière d'isolant à base de laine de mouton
  - o Organisation locale de compensation carbone volontaire
- Réalisation d'un diagnostic sur l'engagement du territoire dans la transition écologique, par la Fabrique des Transitions → 56 entretiens individuels (élus, acteurs, agents publics) ; conférence d'inspiration avec le maire de Loos-en-Gohelle, Jean-François CARON, animation d'un atelier de co-construction des actions suite aux recommandations de la fabrique...
- Participation à la promotion des territoires pilotes de la transition écologique, accompagnée par la fabrique des Transitions

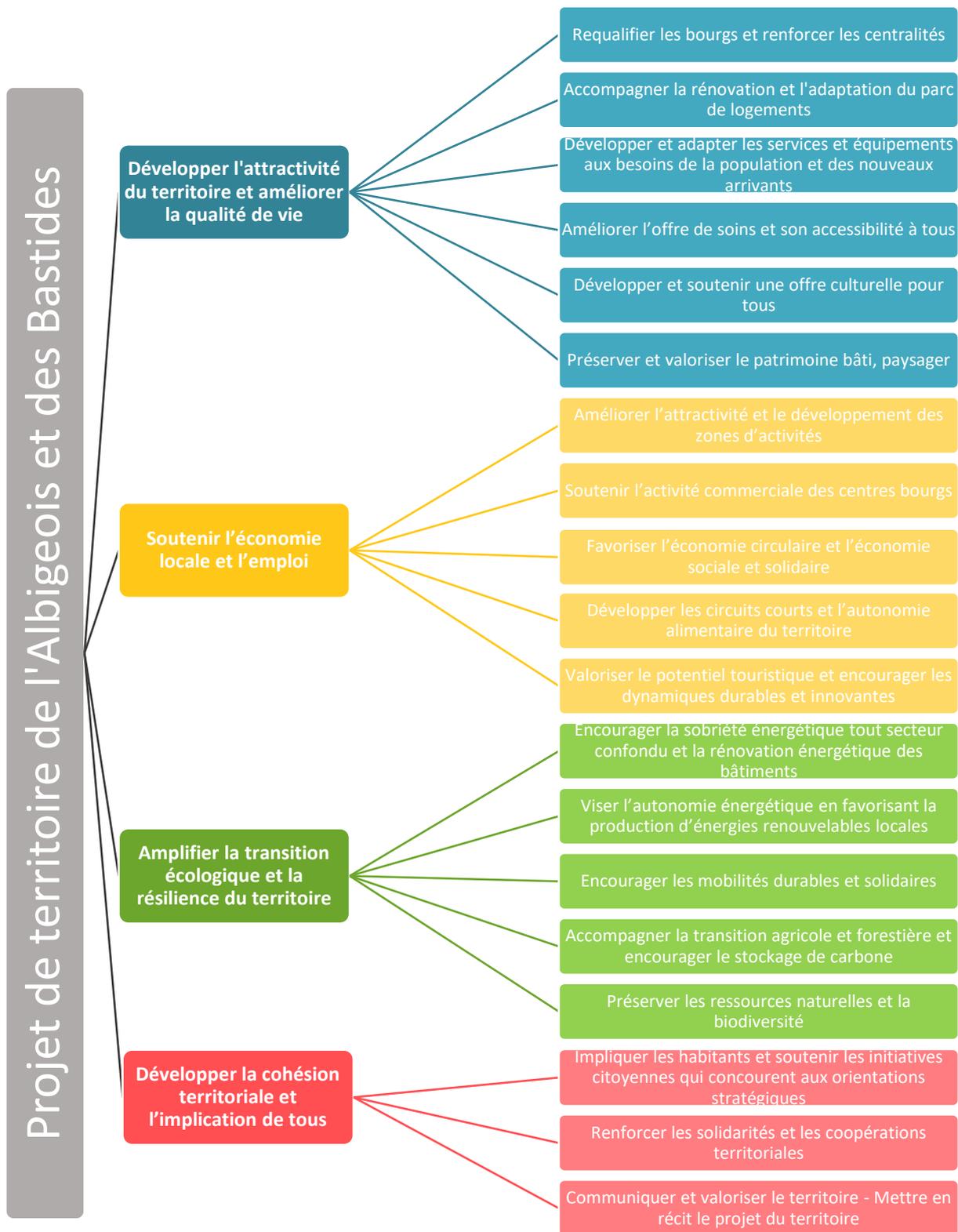
#### **En 2022, des temps forts dédiés au Contrat Territorial Occitanie ont permis une appropriation par tous :**

- Bureau du PETR dédié en partie à l'élaboration du CTO le 16/03/2022 à Albi
- Organisation d'un dialogue territoriale CTO le 19/04/2022 à Valdériès – dialogue élus territoire/élus régionaux sur l'élaboration du CTO
- Conférence des maires le 23/06/2022 à Taïx – Informations des élus sur l'élaboration du contrat
- Bureau du PETR dédié au CTO le 22/09/2022 à Valdériès – délibération pour la signature du Contrat
- Conseil de développement le 10/10/2022 – Sollicitation des membres pour avis CTO
- Comité de pilotage de validation organisé le Mercredi 12 octobre 2022 à la Maison de la Région en présence des services et des élus de la Région, du Département et du Pôle Territorial.

Chaque communauté de communes a également délibéré pour être co-signature du contrat.

#### 2.1.2 Les principales orientations et mesures du CTO

Le CTO 2022-2028 du PETR Albigeois et Bastides repose sur 4 principales orientations stratégiques regroupant elles-mêmes 19 mesures opérationnelles, qui ont été définies dans le cadre de notre projet de territoire.



Pour chaque mesure opérationnelle, une fiche-mesure, annexée au contrat, projette les enjeux partagés et fixe une feuille de route territoriale sur-mesure pour la période 2022-2028 permettant d'y répondre. Cette feuille de route identifie en particulier les projets structurants prioritaires qui en découlent.

Le CTO est accessible sur notre site internet avec le lien suivant : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/contrat-territorial-occitanie-2022-2028>

### **2.1.3 Accompagnement du dispositif « bourg centre » :**

Le Pôle Territorial s'est saisi du nouveau dispositif « Contrat bourg-centre » proposé par la Région pour accompagner les communes concernées dans la préparation de leurs dossiers de pré-candidature et le contrat-cadre.

14 communes du territoire peuvent être concernées par ce dispositif.

Il s'agit des communes « villes centres » des bassins de vie ruraux, des Pôle de services de + de 1500 habitants qui remplissent une fonction de centralité et les anciens chefs-lieux de canton.

Le projet de développement de la ville ou du bourg-centre s'appuie sur un diagnostic, identifie les enjeux et les leviers indispensables au renforcement de son attractivité. Il se traduit par un programme opérationnel pluriannuel, spatialisé et phasé dans le temps.

Les trois étapes du contrat :

- L'acte de pré-candidature : dossier de pré candidature et courrier co-signé (commune/EPCI/Pôle Territorial)
- L'élaboration du projet : mise en place d'une gouvernance adaptée et éventuellement réalisation d'une étude
- Le contrat proprement-dit avec la description des enjeux et objectifs du projet et le programme d'actions opérationnel pluriannuel, spatialisé et phasé dans le temps

En 2022, le contrat de Cagnac-les-Mines a été rédigé. La communauté de communes Carmausin-Ségala compte déjà 2 contrats (Carmaux-Blaye et Valderiès). Le contrat prévoit la création d'un pôle santé, la rénovation de bâtiments communaux, la création de liaisons douces, la création d'équipements sportifs et des actions de valorisation du patrimoine rural et minier.

Ce dispositif associe aux services de la Région, les services de l'Etat et du Département, la communauté de communes et le CAUE avec comité technique et comité de pilotage.

Les travaux se poursuivront sur l'année 2023 avec l'accompagnement des contrats de Cagnac-les-Mines et Montredon-Labessonnié jusqu'à leur validation et l'émergence de nouveaux contrats sur Cordes-sur-Ciel et Pampelonne. Un travail sera également consacré, en collaboration avec les services de la Région, au renouvellement des 6 contrats existants (Carmaux/Blaye, Réalmont, Alban, Villefranche d'Albigeois, Valence d'Albigeois et Valderiès).

### **2.1.4 Programmations pour le contrat Occitanie validées en 2022 :**

L'année 2022 n'a pas fait l'objet de programmation compte tenu du renouvellement des Contrats Territoriaux Occitanie et de la refonte des politiques d'intervention de la Région. Une première réunion technique a permis d'identifier les dossiers déposés par les communes sur l'année 2022.

Le premier Programme Opérationnel de ce nouveau CTO couvrira exceptionnellement 2 années : 2022 et 2023.

## **2.2 Le Contrat de relance et de Transition écologique**

### **2.2.1 Elaboration du CRTE (2021 – 2027)**

Pour mémoire, le Pôle Territorial a contractualisé avec l'Etat en 2021 un Contrat de Relance et de Transition Ecologique dont les principales orientations et mesures opérationnelles sont issues du projet de territoire :

#### **Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie**

- Mesure 1 : Requalifier les bourgs et renforcer les centralités
- Mesure 2 : Accompagner la rénovation et l'adaptation du parc de logements
- Mesure 3 : Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants
- Mesure 4 : Améliorer l'offre de soins et son accessibilité à tous
- Mesure 5 : Développer et soutenir une offre culturelle pour tous
- Mesure 6 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, paysager

### **Soutenir l'économie locale et l'emploi**

- Mesure 7 : Améliorer l'attractivité et le développement des zones d'activités
- Mesure 8 : Soutenir l'activité commerciale des centres bourgs
- Mesure 9 : Favoriser l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire
- Mesure 10 : Développer les circuits courts et l'autonomie alimentaire du territoire
- Mesure 11 : Valoriser le potentiel touristique et encourager les dynamiques durables et innovantes

### **Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire**

- Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments
- Mesure 13 : Viser l'autonomie énergétique en favorisant la production d'énergies renouvelables locales
- Mesure 14 : Encourager les mobilités durables et solidaires
- Mesure 15 : Accompagner la transition agricole et forestière et encourager le stockage de carbone
- Mesure 16 : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité

### **Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous**

- Mesure 17 : Impliquer les habitants et soutenir les initiatives citoyennes qui concourent aux orientations stratégiques
- Mesure 18 : Renforcer les solidarités et les coopérations territoriales
- Mesure 19 : Communiquer et valoriser le territoire - Mettre en récit le projet du territoire

Le CRTE est téléchargeable sur le site du PETR avec le lien suivant :

<https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/contrat-de-relance-et-de-transition-ecologique>

#### **2.2.2 La programmation 2022 du CRTE**

La programmation 2022-2023 du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides représente pour l'heure 43 opérations pour un total d'investissement de 10 062 459 €.

Le financement de l'Etat est appelé à hauteur de 1 971 582 €, soit 19,6 % des montants investis par les collectivités.

#### **2.2.3 Le suivi des Contrats Petites Villes de Demain**

Les 5 communes engagées dans la démarche PVD (Carmaux/Blaye, Cordes-sur-Ciel, Alban et Réalmont) sont accompagnées par le Pôle Territorial qui participe aux différentes instances de la construction de ces contrats (comités techniques, ateliers thématiques, comités de pilotage...).

Par la suite, un lien étroit sera maintenu entre le PETR et les communes PDV dans le cadre de la programmation des actions inscrites dans leurs contrats (appui technique, aide au montage de dossier...). Le Pôle Territorial participe également à la mise en réseau des chefs de projet PVD (voir partie 6.3.2).

## **3 LES PROGRAMMES EUROPEENS**

### **3.1 Le programme Leader 2014-2022 en cours**

#### **3.1.1 Rappel des orientations du programme**

Pour rappel, le programme Leader 2014-2022 en cours agit sur 4 orientations principales regroupant 4 fiches actions thématiques auxquelles se rajoutent une fiche action coopération et une fiche action animation gestion :

- Un territoire attractif et accueillant avec des services adaptés
- Un territoire engagé pour le développement d'une économie de proximité
- Un territoire à énergie positive à croissance verte
- Partager et enrichir ses expériences par la coopération

Au cours du programme plusieurs enveloppes sont venues abonder l'enveloppe initiale. La dotation supplémentaire de 382 000 €, validée le 7 juillet 2021 par la Région Occitanie, porte l'enveloppe LEADER du territoire à 3 302 000 € de crédits FEADER.

### 3.1.2 Mise en œuvre du programme en 2022 :

Trois comités de programmation :

- **CP du 20 juin 2022** : 3 opérations programmées pour un montant total d'aide LEADER de **161 764 €**
- **CP du 02 novembre 2022** : 7 opérations programmées pour un montant total d'aide LEADER **297 168 €**
- **CP du 19 décembre 2022** : 8 opérations programmées pour un montant total d'aide LEADER de **528 350 €**

15 dossiers de demande de paiement ont également été déposés pour un montant total de **452 348 €**

Pour atténuer les conséquences des retards de paiement, la Région a mis en place un "Pass Avance" pour les bénéficiaires les plus fragiles : structures privées avec de fortes contraintes de trésorerie et communes de moins de 2000 habitants. En 2022, 10 dossiers de demande "Pass avances" ont été déposés pour un montant total de **290 191 €**

#### Liste des projets programmés en 2022 :

<b>PUBLIC</b>		
<b>Projets</b>	<b>Structure</b>	<b>Subvention LEADER</b>
Emergence d'une fabrique de territoires en transition	PETR de l'Albigeois et des bastides	<b>68 436.24 €</b>
Actions environnementales d'intérêt communautaire	Communauté de communes du Centre Tarn	<b>63 600 €</b>
Accompagnement à la création du Centre Social Intercommunal et Espace France Services	CIAS du Carmausin Ségala	<b>17 229.85 €</b>
Création d'une boulangerie	Commune de Pampelonne	<b>46 231.11 €</b>
Développer l'accueil par le numérique	Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois	<b>14 547.25 €</b>
Mise en œuvre du schéma de signalisation économique et touristique sur le territoire	Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois	<b>71 419.92 €</b>
Animation des dynamiques collectives en transition	PETR de l'Albigeois et des bastides	<b>30 002.83 €</b>
Création de la nouvelle médiathèque "Tête de réseau de lecture publique"	Communauté de communes VAL 81	<b>103 317.49 €</b>
Soutien à l'émergence et aide au démarrage d'une Maison France Services	Communauté de communes VAL 81	<b>41 822.61 €</b>
Extension de la maison des services d'Alban : phase 1	Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois	<b>141 700 €</b>
Valorisation du Viaduc du Viaur dans la perspective d'une candidature européenne au classement UNESCO	Communauté de communes du Carmausin Ségala	<b>19 098.24 €</b>
Achat d'un véhicule électrique 9 places	Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois	<b>36 576.35 €</b>
Aménagement de l'esplanade des écoles	Commune de Saint Benoit de Carmaux	<b>38 281.45 €</b>
Opération de collecte des pneus usagés	Communauté de communes du Carmausin Ségala	<b>117 535 €</b>

Animation Gestion LEADER 2022	PETR de l'Albigeois et des Bastides	<b>33 709 €</b>
<b>PRIVÉ</b>		
<b>Projets</b>	<b>Structure</b>	<b>Subvention LEADER</b>
Création d'un lieu de vente et de restauration mobile	SARL Miladiou	<b>25 878 €</b>
Modernisation de l'atelier de transformation agroalimentaire	SICA des produits fermiers de Vaour	<b>67 450.50 €</b>
Itinérance des musiques actuelles en zones rurales	Pollux Asso	<b>50 431.56 €</b>

### 3.1.3 Etat d'avancement du programme :

	<b>Intitulé</b>	<b>Maquette avec dotation</b>	<b>Montant programmé fin 2022</b>	<b>%</b>
FA1	Un territoire attractif et accueillant avec des services adaptés	<b>1 254 00</b>	<b>1 254 000</b>	100 %
FA2	Un territoire engagé pour le développement d'une économie de proximité	<b>1 121 000</b>	<b>1 121 000</b>	100%
FA3	Un territoire à énergie positive pour la croissance verte	<b>507 000</b>	<b>507 000</b>	100 %
FA4	Coopération	<b>72 000</b>	<b>72 000</b>	100 %
FA5	Animation	<b>348 000</b>	<b>288 600</b>	82.93 %
<b>Total</b>		<b>3 302 000</b>	<b>3 242 600</b>	<b>98.20 %</b>

Le montant de l'enveloppe disponible est de 59 400 €, cette somme permettra de financer la gestion LEADER 2023-2024 des dossiers issus de la programmation 2014-2022.

### 3.1.4 Coopération interterritoriale :

#### 1. Projet de coopération des viaducs de Garabit et du Viaur dans la perspective d'une candidature européenne au classement Unesco d'une série de viaducs métalliques à grande arche de la 2ème moitié du XIXème siècle

Cette coopération entend enclencher une dynamique territoriale entre les trois territoires concernés par les viaducs de Garabit et du Viaur (Saint-Flour Communauté pour le Cantal, Pays Ségali Communauté pour l'Aveyron et la Communauté de Communes du Ségala Carmausin pour le Tarn).

Ces trois territoires sont partis prenantes et engagés en faveur d'une candidature au classement au Patrimoine Mondial de l'Unesco d'une série de 6 viaducs métalliques à l'échelle européenne : un viaduc en Allemagne, un viaduc en Italie et deux viaducs à Porto au Portugal.

En 2022, la fête pour l'anniversaire de l'inauguration du Viaduc du Viaur a eu lieu le dimanche 4 septembre, en même temps que la Foire du Ségala à Tanus. Le voyage en train à vapeur (la locomotive historique), organisé par l'association "Valorisation du Viaduc du Viaur" au départ de Toulouse, qui devait avoir lieu en 2021, a également eu lieu ce jour-là. Les 400 passagers récupérés à Toulouse mais aussi St Sulpice, Gaillac, Albi et Carmaux ont pu naviguer après être descendu à Tanus ou Naucelle aux différents points d'animations.

L'étape française du Rallye des six ponts a été organisée entre le 1er et le 8 septembre 2022. Les participants ont donc pu assister aux événements organisés dans le cadre des 120 ans du Viaduc du Viaur.

Le 17 septembre sur l'aire du Gô, les plaques "Monuments Historiques" ont été dévoilée devant plus de 100 personnes.

En octobre, plusieurs membres du comité de pilotage ont pu découvrir les sites suivants transformés en CIAP:

- Maison du gouverneur à Najac
- L'espace hydro Raspes et Lévézou à le Truel
- Le CIAP du Pont du Gard
- Les 9 écluses de Fonseranes

Plusieurs actions ont également pu être mises en place dans le cadre du projet de valorisation du Viaduc du Viaur :

- Un spot radio diffusé de mi-juillet à début septembre pour les 120 ans du Viaduc du Viaur
- Une exposition "Géant du Viaur"
- Les oreilles en balade : Avec Oreilles en Balade, les visiteurs et les habitants peuvent découvrir à travers plusieurs bandes sonores réparties sur les points touristiques stratégiques autour du Viaduc du Viaur, les habitants raconter le territoire. Sans contrainte horaire, une occasion d'échanger autour de la vie en milieu rural et de partager. Plusieurs bandes sonores sont en cours de réalisation (adultes et enfants).

Une étude du paysage est actuellement en cours. Une réunion de présentation de l'appel à projets "désimperméabilisation des sols" a été programmée recevant les communes concernées par le rayon des 20 km autour du viaduc du Viaur.

## 3.2 LEADER 2023-2027

### 3.2.1 Animation territoriale pour la candidature

La candidature pour ce nouveau programme Leader 2023-2027 a été une nouvelle fois, l'occasion de mobiliser les forces vives du territoire pour les stratégies du projet.

Tout le travail engagé en 2020 et 2021 pour le projet de territoire et les différentes contractualisations (CRTE, CTO....) a nourri nos réflexions et le positionnement du programme Leader, notamment :

- Le **diagnostic réalisé par la Fabrique des transitions** qui a permis de faire émerger des préconisations pour l'édification d'un cadre de coopération intégrant toute la chaîne des acteurs.
- L'**enquête audiovisuelle « Imagine le territoire et les bastides »** sur la perception qu'ont les habitants des enjeux de développement du territoire, Ces éléments de diagnostic posent l'état initial de l'environnement. Ils ont été présentés et remis en débat durant les ateliers de concertation, plusieurs enjeux prioritaires ont ainsi été mis en évidence par les participants et participantes.

Le GAL s'est également appuyé sur l'**évaluation finale du programme Leader 2014-2021** pour tirer un bilan objectif et distancié du travail réalisé. Il a mis en place une démarche locale d'implication des acteurs a dès la fin d'année 2021 avec la restitution de l'évaluation du programme 2014-2021.

En avril 2022, **deux consultations écrites** ont été lancées :

- Une consultation auprès des entreprises, coconstruite avec les agents de développement économique des Communauté de communes. Elle a permis d'interroger 25 structures du territoire.
- Une consultation auprès des structures associatives et des habitants du territoire coconstruite avec le conseil de développement. Elle a rassemblé 70 réponses.





Courant septembre, **plusieurs ateliers ont été organisés** pour caractériser les enjeux et identifier des pistes d'actions autour de 4 axes :

- La définition des enjeux pour le territoire à l'horizon 2027
- La définition d'une stratégie d'accompagnement et de financement
- Les pistes de projet
- Les critères et indicateurs de réussite de ces projets.

Ces ateliers ont été mis en place grâce au soutien et à l'expertise d'une animatrice de projet collectif.

Au total, plus de 60 personnes différentes ont participé à ces ateliers.

Enfin, le GAL Albigeois et Bastides a également organisé un atelier spécifique pour les jeunes de moins de 30 ans. L'atelier visait à :

- Échanger autour de la notion d'engagement citoyen
- Sensibiliser sur le rôle et l'impact de l'Union Européenne sur le territoire
- Définir collectivement les besoins pour les jeunes sur le territoire.

Il a rassemblé 23 personnes à Carmaux le 26 octobre. Cet atelier a souligné les besoins de cette population très peu présente lors des ateliers de concertation réalisés début septembre.

### **3.2.2 Éléments de candidature (stratégie, gouvernance...)**

La stratégie de développement travaillée dans le cadre de cette candidature repose sur plus de coopération et de concertation entre les collectivités elles-mêmes et avec les acteurs du territoire ainsi que plus de coopération avec la société civile dans son ensemble. Pour cela, il est proposé, au travers du programme LEADER, d'agir sur plusieurs leviers qui visent à :

- Développer de façon cohérente et durable l'attractivité résidentielle et économique du territoire à travers une amélioration du cadre de vie et une offre de services adaptée aux besoins.
- Améliorer la qualité de vie en prenant en compte les besoins des habitants, le vieillissement de la population, les difficultés d'insertion sociale et professionnelle et les disparités territoriales.
- Soutenir l'économie locale et l'emploi, à travers l'accompagnement des entreprises vers les mutations nécessaires pour intégrer les enjeux écologiques, la transmission, le développement d'une économie de proximité et de services, le soutien à l'émergence de systèmes alimentaires locaux durables et le développement d'une économie touristique partagée.
- Amplifier nos démarches de transition écologique et énergétique, pour devenir un territoire à énergie positive en 2040, en agissant sur la rénovation énergétique du bâti, les mobilités durables, les déplacements et le développement de la production d'énergies renouvelables, en préservant nos ressources et notre patrimoine naturel
- S'adapter aux évolutions du climat et rendre le territoire plus résilient pour se donner les moyens de dépasser les situations de crises et de s'engager dans une vision à plus long terme qui intègre le risque et s'appuie sur les forces et potentialités locales
- Développer de la cohésion territoriale et renforcer les solidarités par de nouvelles approches de gouvernance, la valorisation et le soutien aux initiatives et engagements citoyens

La stratégie de développement du territoire du GAL se décline ainsi en 3 objectifs stratégiques :

1. Accompagner les dynamiques durables de l'économie rurale
2. Développer l'attractivité et l'identité du territoire
3. Amplifier la transition écologique et énergétique avec l'implication de tous
4. La coopération interterritoriale et transnationale comme vecteur d'expérimentation et d'innovation territoriale

La maquette financière présentée dans cette candidature repose sur les estimations des actions pré-identifiées et les co-financements mobilisables. Elle fait état d'un besoin de 2 360 000 € pour son prochain programme.

Le Groupe d'Action Locale de l'Albigeois et des Bastides est piloté par un Comité de Programmation qui représente le partenariat public/privé sur le territoire. Conformément aux fondamentaux Leader, ce comité est composé majoritairement de représentants de la sphère privée.

La constitution d'un collège « expert-invité » sans voix délibérative est également vu comme une opportunité pour augmenter la dynamique de coopération territoriale ainsi que la dynamique du groupe constituant le GAL. En fonction des projets présentés lors des comités de programmation, le GAL pourra inviter des membres externes à la composition du comité pour :

- Apporter une expertise sur le projet soumis au GAL en avis d'opportunité
- Encourager les dynamiques de coopération sur le territoire
- Favoriser la venue de potentiels porteurs de projets Leader

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, dépositaire de la candidature du territoire, coordonnera le programme Leader. Pour la mise en œuvre de la stratégie décrite, le GAL Albigeois et Bastides souhaite mobiliser l'ensemble des moyens humains, matériels, techniques et partenariaux dont il dispose. En sa qualité de structure porteuse, le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides sera l'employeur de l'équipe technique du GAL. Pour ce faire, et dans un premier temps, 1.5 ETP seront mis à disposition afin de mettre en œuvre le programme développé précédemment, dans les meilleures conditions.

La synthèse de cette candidature est disponible sur notre site internet, à la page suivante : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/candidature-leader-2023-2027>

## 3.3 L'ATI FEDER – FSE +

### 3.3.1 Présentation

La Région Occitanie a la volonté d'établir une cohérence d'ensemble de tous les dispositifs à destination des territoires mobilisables non seulement au titre des programmes européens (FEDER-FSE+, FEADER, FEAMP, PO Interrégionaux), mais aussi du CPER et des Contrats Territoriaux Occitanie, en relation avec ses programmes de droit commun.

Le Programme Régional (PR) FEDER-FSE+ Occitanie répond aux objectifs suivants :

- Favoriser un nouveau modèle de développement
- Promouvoir un rééquilibrage territorial.

Les Approches Territoriales Intégrées (ATI), prévues dans le programme FEDER-FSE+, constituent l'outil de mise en œuvre de la démarche territoriale de ce programme et répondent aux objectifs de rééquilibrage territorial.

Ce choix de mettre en œuvre une approche territoriale vise à garantir l'accès aux financements européens pour des territoires structurés sur un périmètre défini, qui montrent leur capacité de construire et de mettre en œuvre une stratégie multithématique rassemblant les acteurs locaux et disposant d'une gouvernance dédiée à la mise en œuvre de l'ATI.

La programmation FEDER-FSE+ 2021-2027 est constituée de cinq priorités qui répondent à la stratégie de l'Union européenne, et notamment à l'objectif stratégique 5 « Une Europe plus proche des citoyens ». La cinquième priorité du programme, intitulée « Promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en valorisant les ressources », a pour objectif de soutenir les stratégies de développement pilotées au niveau local, le développement urbain durable, et de promouvoir le rééquilibrage territorial avec les zones rurales.

Aussi, le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a décidé de se porter candidat à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la région pour sélectionner des territoires porteurs d'une ATI qui pourra s'inscrire dans la priorité 5 et financer les projets qui répondent à leur stratégie locale.

### 3.3.2 Éléments de candidature et stratégie du territoire

Face au constat et éléments issus du diagnostic territorial, le territoire travaille sur une stratégie de développement qui repose sur plus de coopération et de concertation entre les collectivités elles-mêmes et avec les acteurs du territoire ainsi que la société civile dans son ensemble. Pour cela les élus ont pour ambition sur la période 2021-2027, d'agir sur plusieurs leviers qui visent à :

- **Développer de façon cohérente l'attractivité résidentielle et économique du territoire**
- **Améliorer la qualité de vie**

- **Soutenir l'économie locale et l'emploi**
- **Amplifier nos démarches de transition écologique et énergétique,**
- **S'adapter aux évolutions du climat et rendre le territoire plus résilient**
- **Développer de la cohésion territoriale et renforcer les solidarités**

Une réponse à cette candidature est attendue pour fin 2022, début 2023

## 4 LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE

### 4.1 Le parcours des territoires pilotes de la transition écologique

#### 4.1.1 Rappel du dispositif

Fin 2021, suite au diagnostic de la « **La Fabrique des transitions** » sur les capacités de portage et pilotage d'une transition systémique sur le territoire, le Pôle Territorial s'est engagé dans la première promotion du parcours d'accompagnement expérimental « **Territoires pilotes de la transition** ».

Cet accompagnement vise à aider au positionnement des collectivités vis-à-vis des transitions à engager sur nos territoires dans une démarche de « conduite du changement systémique », c'est à dire : sortir des logiques sectorielles pour aller vers une approche plus transversale ; regarder ce que cela implique en termes de nouvelles formes de coopération entre acteurs ou encore comme nouvelles organisations au sein des collectivités.

Ce parcours d'accompagnement qui réunit 10 territoires de différentes échelles et zones géographiques avec différents niveaux d'avancement de transition, comprend à la fois des temps entre territoires et un appui aux projets locaux par territoire, en se structurant autour de plusieurs dimensions :

- Apport de connaissances pour comprendre les mutations en cours, les adaptations à intégrer, les méthodes à acquérir et les évolutions de postures et de gouvernance partagée ;
- Transfert d'enseignements des clés de réussites identifiées dans plusieurs territoires exemplaires en matière de transition
- Dialogue entre pairs et approfondissement thématiques ;
- Accompagnement territorialisé afin de rendre opérationnel des recommandations issues du diagnostic et des enseignements transmis

Ce dispositif est financé notamment par l'ADEME et la Fondation Crédit coopératif.

Pour s'engager dans cette démarche, chaque territoire a constitué une délégation territoriale composée de quatre catégories d'acteurs pour porter la transition : Elus / Agents des collectivités / Acteurs socio-économique / Agents de l'Etat.

Voici les 5 grandes étapes qui ont jalonné ce parcours entre septembre 2021 et octobre 2022 :



#### **4.1.2 Actions interterritoriales**

Afin de favoriser les échanges et le partage d'expériences entre les 10 territoires impliqués dans l'accompagnement, la fabrique des transitions a mis en place plusieurs temps de travail en présentiel à Paris ou à distance en visioconférence :

- **Quatre séances d'approfondissement méthodologique ou thématique**

Entre mars et avril plusieurs demi-journées d'approfondissement méthodologique ou thématique, organisées en visioconférence, ont permis d'approfondir différents enjeux transversaux des projets de transitions comme : la coopération, l'implication citoyenne, la co-construction d'une vision partagée, etc.

- Vendredi 18 mars : La co-construction d'une vision partagée et d'un projet de territoire
- Vendredi 25 mars : L'implication citoyenne et la co-construction avec les habitants
- Lundi 04 avril : Journée thématique sur l'alimentation
- Jeudi 21 avril : Le management par la coopération

Plusieurs membres de la délégation de l'Albigeois et des Bastides ont participé à ces temps de formation et d'approfondissement permettant une montée en compétence progressive et collective sur ces sujets.

- **Quatre sessions d'échanges en sous-groupes de pairs**

En parallèle entre mars et avril un dispositif d'échange « entre pairs » a été mis en place. Il s'agissait de réunir les acteurs par catégorie (4 sous-groupes : élus, agents, acteurs socio-économiques, agents de l'état) dans l'objectif de :

- Renforcer la capacité de coopération au sein des écosystèmes territoriaux
- Parler de ses difficultés et de ses enjeux avec ses pairs, partager les bonnes pratiques, s'entraider...
- Caractériser le rôle des 4 catégories d'acteurs, identifier les savoir-faire nécessaires, faire évoluer sa posture, se professionnaliser
- Caractériser les relations de travail nécessaires à un fonctionnement coopératif

3 premières séances ont eu lieu en visioconférence afin de qualifier la réalité du travail, les enjeux et besoins de chaque catégorie d'acteurs ou encore d'identifier les relations avec les autres catégories, afin de dégager des marges de manœuvres pour fonctionner de manière plus coopérative.

Le 28 avril une séance conclusive de ces temps « entre pairs » a eu lieu à Paris afin de restituer le contenu de ces échanges et d'offrir un espace permettant de croiser les besoins, revendications et engagements de chaque catégorie d'acteurs.

#### **4.1.3 Accompagnement territorial**

À la suite du diagnostic global réalisé par la Fabrique des Transitions en 2021 sur les capacités de portage et pilotage d'une transition systémique du Pôle, trois priorités de travail sont ressorties et ont été collectivement choisies :

- Développer un projet politique de transition écologique ambitieux impliquant les Communautés de communes et les communes et porté par les élus (priorité n°1) ;
- Améliorer le cadre d'organisation du pôle (priorité n°2) ;
- Impliquer les acteurs, notamment les citoyens (priorité n°3).

Pour répondre à ces priorités, les questions de coopération entre acteurs, entre territoires, avec les citoyens sont apparues comme un enjeu majeur. C'est pourquoi un travail spécifique visant à interroger nos pratiques de coopération a été engagé avec l'appui de la Fabrique des Transitions au travers de groupes de travail avec élus, DGS et agents « référents » en charge de la transition.

Cet accompagnement territorial proposé par la Fabrique s'est traduit par la mise en place d'un protocole de travail expérimental réunissant notamment les référents climat/transition écologique des communautés de communes. Entre février et septembre 2022, cinq séances de travail ont permis de :

- Réaliser un diagnostic « participatif » en partant de situations concrètes pour analyser nos modes de travail (Comment le projet a débuté ? Comment il a été conduit ? Ce qui a marché et les points de blocages ? etc.),

- Qualifier un point de vue collectif et partagé synthétisant les constats de dysfonctionnement identifiés,
- Faire émerger des besoins et premières pistes de propositions pour améliorer nos organisations et renforcer les coopérations (au sein des communautés de communes, avec le PETR, avec les acteurs locaux...).

Ce point de vue collectif des « référents climat » a ensuite été présenté et discuté lors d'une séance de restitution avec élus et DGS engagés dans le dispositif en octobre 2022. Désormais, un travail d'appropriation élargi de ces constats doit se poursuivre pour expérimenter de nouvelles formes d'organisation et pratiques de travail entre collectivités. In fine, il s'agit également de réfléchir à la mise en pratique des enseignements de la fabrique des transitions autour d'un objet concret (par exemple : la question de la ressource en eau...)

Enfin, à noter qu'une séance conclusive et d'évaluation de l'ensemble du Parcours a également eu lieu à Paris le 14 septembre en présence des 10 délégations dont l'Albigeois Bastides. Suite à cette journée, une étape 2 du parcours permettant d'opérationnaliser d'avantage les enseignements du parcours pourrait potentiellement être proposée aux territoires en 2023 (sous réserve de financements).

## 4.2 Le Réseau « Bouge ton Climat »

### 4.2.1 Animation du réseau

#### Visite d'initiatives

Dans le cadre du réseau « Bouge ton climat », le Pôle territorial cherche à organiser des visites de terrain afin de découvrir et valoriser les actions portées par les citoyens en faveur de la transition écologique sur le territoire.

Ainsi, le samedi 2 avril 2022, une visite d'initiatives citoyennes « Bouge ton climat » a été organisée à Valderiès à laquelle 25 personnes ont participé. Cette visite a permis de découvrir trois initiatives locales :

- Coop de Só et les énergies renouvelables citoyennes : présentation de la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) et découverte des installations photovoltaïques de la commune,
- Le projet de maison écologique d'un ménage de la commune : rénovation d'un ancien hangar agricole selon la technique « GREB » (méthode de construction en bottes de paille qui consiste à construire une double ossature légère en bois afin d'y installer les ballots pour l'isolation)
- La plantation d'une forêt indigène de 5000 arbres avec une méthode originale qui consiste à planter de nombreuses espèces différentes adaptées au lieu, au sol et ce, de façon très dense.



Ce temps de visite fut aussi l'occasion de promouvoir des modes de déplacements alternatifs, comme le Vélo à Assistance Electrique (VAE). Il s'agit ainsi de profiter de ces temps de rencontres pour permettre aux participants de tester directement de nouvelles pratiques de mobilité, et les inciter à passer à l'action par la suite.

Ainsi, une dizaine de VAE ont été mis à disposition des participants pour se déplacer entre les différents sites. Cette action, s'est réalisée en partenariat avec les Communautés de Communes du Carmausin-Ségala et du Centre Tarn pour le prêt des VAE, des casques, etc.



### **Rencontre des jardins partagés**

Le samedi 12 mars a eu lieu la première rencontre des jardins partagés à l'occasion d'un troc de graines organisé à Villefranche d'Albigeois par l'Espace de Vie Sociale des Monts d'Alban et Villefranchois.

18 bénévoles sur 6 jardins différents (Lombers, Sainte Croix, Villefranche d'Albigeois, Alban, Réalmont, Lescure) ont participé à cette rencontre lors de laquelle les échanges ont été nombreux et très riches entre les bénévoles aguerris et jardiniers débutants autour de plusieurs questions, comme : l'approvisionnement en eau, la mobilisation des bénévoles, la recherche de financements

Plusieurs pistes et perspectives ont été partagées :

- Proposer un RDV fixe et l'indiquer sur le jardin
- S'appuyer sur la mairie pour relayer ses informations
- Créer des animations ouvertes à tous
- Rendre le jardin convivial
- Proposer une adhésion à des non-jardiniers pour soutenir l'association



A terme l'objectif de ce type d'action pourrait être de créer des « réseaux dans le réseau », réunissant les citoyens portant des initiatives similaires (type jardin partagé, café associatif...).

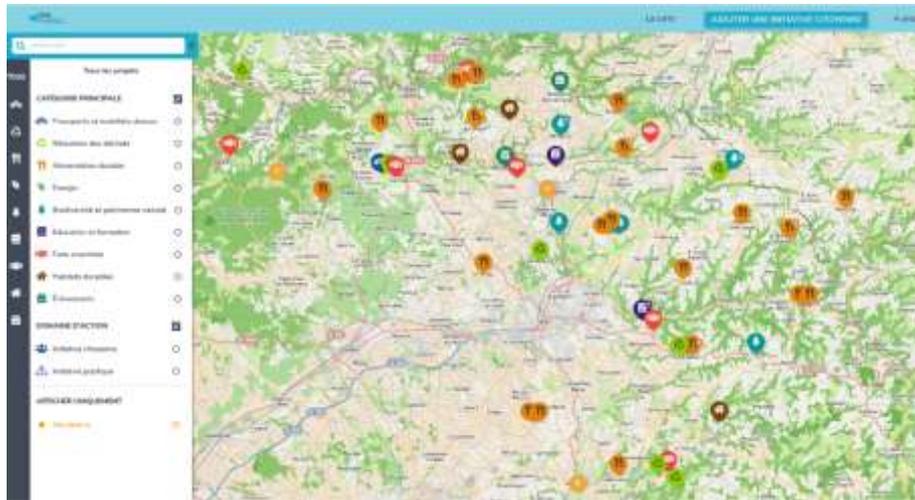
#### **4.2.2 Observatoire des initiatives**

Dans le cadre du réseau « Bouge Ton Climat », l'observatoire des initiatives citoyennes en faveur de la transition énergétique et écologique a été mis en place afin de favoriser les échanges et la diffusion de pratiques. Il s'agit d'un site internet dédié accessible via notamment une cartographie qui géolocalise l'ensemble des projets : <https://bougetonclimat.gogocarto.fr/>

Celui-ci recense toutes les actions collectives en faveur de l'environnement et du vivre ensemble : jardins partagés, friperies, restaurant solidaire, café associatif, etc. Il s'agit ainsi de susciter l'envie des habitants d'oser changer de façon de vivre et de consommer, de donner vie à de nouveaux projets, en s'inspirant de ce qui existe déjà près de chez eux.

Le travail d'alimentation et de mise à jour des projets a été poursuivi notamment avec l'aide d'une volontaire en service civique accueillie au Pôle entre 2021 et 2022. Actuellement, 70 initiatives sont ainsi recensées sur la cartographie.

Elles sont principalement portées par des collectifs citoyens, des associations, des SCIC... Ces initiatives sont organisées en 9 catégories principales : Transports et mobilités douces, Réduction des déchets, Alimentation durable, Energie, Biodiversité et patrimoine naturel, Education et formation, Faire ensemble, Habitats durables, Évènements.



## 4.3 Le fonds Coup de pousse

### 4.3.1 Présentation de la démarche et du fonds



En 2018, le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides et les 5 communautés de communes qui le constituent se sont engagées dans l'élaboration d'un PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial) pour définir une stratégie locale de lutte contre le changement climatique avec des objectifs et un programme d'actions : rénovation des bâtiments, trajectoire vers l'autonomie énergétique, mobilité active et déplacements doux, transition agricole, adaptation au changement climatique, implication des acteurs et des citoyens...

En 2021, en cohérence avec le programme d'actions du PCAET, et sous l'impulsion du réseau de bénévoles « Bouge Ton Climat », le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a lancé en 2021 le fonds de soutien « Coup de Pousse » qui permet d'accompagner l'émergence d'initiatives citoyennes en faveur de la transition écologique et énergétique à travers un fonds de soutien de 10 000 €.

Ce fonds de soutien aux initiatives citoyennes vise à accompagner les actions à caractère collectif (les projets individuels ne sont pas éligibles) ayant une portée de transition énergétique et écologique sur les thèmes suivants :

- Transport et mobilités douces
- Economies d'énergie et initiatives énergie renouvelable
- Réduction des déchets
- Alimentation durable
- Biodiversité et patrimoine naturel

Les projets bénéficient jusqu'à 2 000 € d'aides maximum et ont une année pour mettre en œuvre les actions.

### 4.3.2 Bilan des initiatives soutenues en 2021

Suite à l'appel à intérêt lancé en mai 2021, sept candidatures ont été reçues et examinées par un comité de sélection composé d'élus et de membres du réseau « Bouge Ton Climat ». Les critères de sélection étaient les suivants : impact territorial, relations partenariales, caractère innovant, faisabilité, impact sur la transition écologique, exemplarité, reproductibilité.

Le comité de sélection a proposé aux élus du bureau du PETR Albigeois Bastides de retenir l'ensemble des projets et d'accorder une subvention de 1000€ à 2000€ en fonction de la note obtenue par les projets.

Les projets retenus au titre de « Coup de pouce » en 2021 étaient :

- Familles rurales du Causse : Achat pour la friperie d'un lave-linge, un sèche-linge et du matériel de repassage et de couture.
- Les Amis de l'Assou : Implantation de panneaux pédagogiques sur le chemin de randonnée « Camin de Comba Granda ».
- Les Chlorophy-Liens : MYC'Abeilles « Le MYcélium Compagnons des Abeilles »
- Groupement d'achat de Lombers : « Ensemble au jardin »
- Terra Mater Tarn : Création d'un jardin partagé à Villefranche-d'Albigeois.
- Ma deuxième maison : Proposer aux familles la livraison de paniers et autres produits en circuits courts.
- La sauce Locale en Vallée du Tarn : Promouvoir les circuits courts dans la Vallée du Tarn

En termes de réalisation, sur ces 7 projets retenus initialement, 6 projets ont été menés à leur terme entre octobre 2021 et octobre 2022 et 1 projet a dû être abandonné par le porteur.

Ainsi, sur les 10 000 € de l'enveloppe allouée au fonds « coup de pouce » en 2021, 7893,41 € ont été effectivement versés aux porteurs de projet en 2022 de la façon suivante :

Nom de la structure	Montant accordé initialement	Subvention effective versée après mise en œuvre <i>(max 80% des dépenses éligibles)</i>	Mise en œuvre de l'action	Commentaires éventuels
Familles rurales du Causse	1500 €	1245,23 €	Action réalisée (100%)	<i>Coût d'achat des machines moins cher que prévu lors du dépôt du projet</i>
Les amis de l'assou	1000 €	1000 €	Action en cours (environ 50%)	<i>Action qui a pris de l'ampleur en bénéficiant d'autres co-financements</i>
Les Chlorophy-Liens	1600 €	1600 €	Action réalisée (100%)	
Groupement d'achat de Lombers	2000 €	2000 €	Action réalisée (100%)	
Terra Mater	1600 €	1048,18 €	Action réalisée (100%)	<i>Coût d'achat des matériels et plants moindres</i>
Ma 2ème maison	1300 €	0 €	Action abandonnée (0%)	<i>Restructuration au sein de l'association durant l'année 2021/2022</i>
La sauce locale	1000 €	1000 €	Action réalisée (100%)	
<b>Total</b>	<b>10 000 €</b>	<b>7893,41 €</b>	<i>Montant de l'enveloppe « non consommée » : 2106,59 €</i>	

### 4.3.3 Coup de pousse 2022

Pour la deuxième édition 2022, l'appel à projet a été lancé le 2 avril 2022 et les porteurs de projets avaient jusqu'au 1er juin pour déposer leur candidature.

Le comité de sélection composé d'élus et de membres du réseau « Bouge Ton Climat » a proposé aux élus du bureau du PETR Albigeois Bastides de retenir quatre projets et d'accorder une subvention allant de 1200€ à 2000€ en fonction de la note obtenue par les projets.

Ainsi, les lauréats du fonds « Coup de Pousse » édition 2022 sont :

- L'association Citoyens pour une Dynamique Carmausine (CDC) récompensée pour son projet d'Atelier participatif de réparation de vélos, un espace où l'on trouve des outils, des conseils et quelques pièces pour entretenir et réparer soi-même son vélo,
- L'association Cultures en Partage soutenue pour son projet de Création et gestion d'une épicerie associative à St Christophe permettant de proposer localement un mode de consommation raisonnée de produits de qualité et de saison et de soutenir un réseau de producteurs engagés dans une démarche respectueuse de l'environnement,
- L'association Le Foyer des créateurs lauréate avec son projet de Création d'une Ludothèque à Réalmont composée à partir de jeux et jouets ayant été récupérés ou qui étaient destinés à être détruits,
- L'association Castelroc en Arifadès récompensée pour son projet d'Utilisation, réemploi, et recyclage de matériaux géosourcés et/ou biosourcés locaux pour la restauration des éléments bâti du château de La Roque.

Une présentation plus détaillée des projets est disponible sur [le site du pôle territorial](#).

Afin de valoriser ces lauréats 2022, une cérémonie de remise de prix a été organisée par le Pôle territorial lors de la conférence « l'humain dans le vivant », le 16 septembre, avec notamment la présence de Gilles BŒUF (cf ci-après).

Pour l'occasion, les représentants des quatre associations lauréates ont été invités à monter sur scène devant près de 400 participants afin de présenter en quelques mots leurs projets et recevoir leur prix des mains d'élus du Pôle Territorial et des intervenants de la soirée.

Pour marquer ce moment placé sous le signe de la préservation de la biodiversité et de la transition écologique, chaque association s'est ainsi vu remettre une « batcave » : un refuge à chauve-souris fabriqué en matériaux locaux et durables (bois de châtaignier et ardoises) et pouvant accueillir jusqu'à 10 individus selon les espèces...



## 4.4 Elaboration d'un programme de mobilisation des élus à la transition écologique

Le PETR est lauréat d'un appel à projet de l'ADEME sur la mobilisation des élus et des acteurs clés du territoire sur les enjeux de transition écologique.

Le principe de cet appel à projet est de mettre en place un programme d'actions sur une période de deux ans 2021 -2022.

Notre programme repose sur :

- Des actions collectives avec tous les élus des EPCI du Pôle Territorial concernés directement. Il s'agit notamment d'actions de sensibilisation aux grands enjeux environnementaux et du changement climatique ou à des retours d'expériences globales.
- Des actions propres à chaque EPCI sur des thèmes et enjeux qui les concernent plus directement et pour lesquels les autres collectivités du Pôle Territorial ne se sentent pas forcément pleinement concernées.

Les thèmes qui sont traités avec cette candidature sont :

- La gouvernance,
- La réduction et valorisation des déchets
- L'innovation dans nos déplacements et l'aménagement durables de nos villages
- L'adaptation au changement climatique et l'alimentation locale durable
- La production des énergies renouvelables
- La biodiversité

Voici les actions développées en 2022

#### **4.4.1 Actions sur l'axe « Biodiversité »**

##### **Conférence « l'humain dans le vivant »**

L'un des temps forts de l'année 2022 a été l'organisation par le Pôle Territorial, le 16 septembre, d'une soirée-conférence intitulée « l'humain dans le vivant » sur le thème de la préservation de la biodiversité avec la participation exceptionnelle de Gilles BOEUF, Biologiste, ancien Président du Museum National d'Histoire Naturelle, Conseiller Régional de Nouvelle Aquitaine ainsi que de Christophe MAUREL, Naturaliste et Responsable de l'antenne tarnaise du Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN d'Occitanie).

Alors que l'on vit un effondrement massif du nombre d'individus dans les populations vivantes sauvages, cette question de la préservation de la biodiversité reste un enjeu encore assez peu appréhendé dans les territoires. Ainsi, les intervenants nous ont livré un éclairage sur l'état de la biodiversité locale mais aussi sur des enjeux plus globaux comme notre rapport au vivant en nous invitant à mieux prendre en compte la nature dans le combat en faveur de la transition écologique.

Cette conférence était organisée en 3 parties :

- 1ère partie : Etat de la nature tarnaise – Christophe Maurel
- 2ème partie : L'humain dans le vivant – Gilles Bœuf
- 3ème partie : La Nature doit-elle aménager nos territoires ? – Gilles Bœuf



Installées dans l'amphithéâtre à l'IMT Mines d'Albi ou derrière leur écran (la conférence était retransmise en direct en visio), ce sont ainsi près de 400 personnes qui ont participé à cet événement en rassemblant élus locaux, habitants, associations, techniciens de collectivités, ...

Ce type d'événement « grand public » ayant pour vocation de sensibiliser le plus largement possible et de donner envie d'agir, plusieurs séquences d'improvisation théâtrales et participatives ont été proposées par la Clique Compagnie (compagnie de théâtre albigeoise) sur le thème de la nature. En effet, au-delà de venir rythmer les différentes parties de la conférence, ces séquences d'improvisation ont apportées un regard décalé, humoristique et aussi plus « léger » sur un sujet dont les problématiques peuvent parfois être anxiogène voire démobilisatrices.



A noter que dans le cadre de la préparation de cette soirée une conférence de presse en présence de Gilles BŒUF a été organisée le 05/09/22 ce qui a permis de réaliser et diffuser un communiqué de presse et ainsi de relayer l'événement dans la presse locale.

Enfin, le replay de cette conférence est accessible sur la chaîne youtube du Pôle Territorial : [https://www.youtube.com/watch?v=HYup5LNNYgo&feature=emb\\_title](https://www.youtube.com/watch?v=HYup5LNNYgo&feature=emb_title)

### **Ciné-débat sur le documentaire la fabrique des pandémies**

Le 12 octobre 2022, le Pôle Territorial a accueilli la journaliste Marie-Monique Robin pour une projection de son dernier documentaire intitulé « La Fabrique des Pandémies » au cinéma CGR d'Albi en soirée. Ce Ciné-Débat a été organisé en partenariat avec l'agglomération albigeoise.

Plus d'une centaine de personnes (élus, techniciens de collectivités, habitants) ont participé à la projection de ce documentaire qui revient sur les mécanismes en cause dans l'apparition des zoonoses (maladies infectieuses transmises aux hommes par les animaux) telles que le COVID et dont le nombre a explosé ces quarante dernières années.

Ce documentaire – dans lequel on part à la rencontre de scientifiques du monde entier – et les échanges qui ont suivi avec Marie-Monique Robin ont permis aux participants de mieux comprendre les causes de cette "épidémie de pandémies" ainsi que les liens entre la santé humaine et la santé des écosystèmes et donc de la nécessité de préserver la biodiversité.

Suite à la projection une séance de dédicace de son ouvrage du même nom a été proposée aux participants.



#### **4.4.2 Actions sur l'axe « Alimentation durable »**

##### **Communication sur une stratégie territoriale de transition agricole et alimentaire**

La stratégie territoriale du Projet Alimentaire Territorial a été actualisée en 2021. Ce travail a été mené par la commission « transition agricole et alimentaire » qui est composée d'élus du territoire et de membres du conseil de développement. A partir du bilan du PAT et des données agricoles actualisées sur le territoire, les principaux enjeux pour la nouvelle mandature ont pu être définis. L'ensemble des membres de la commission ont ensuite priorisé et précisé ces enjeux sur un questionnaire en ligne. Cela a permis d'impliquer 17 membres dans cette démarche. Le vice-président de la commission a ensuite présenté ces enjeux au bureau du PETR le 6 mai 2021. La stratégie 2021-2026 a été validée.

Voici les axes stratégiques retenus :

##### **Développer les circuits courts**

1. Consolider et mailler le territoire avec des lieux d'achats et de distribution de produits locaux
2. Développer les filières agricoles locales
3. Faciliter et accompagner les producteurs en vente directe

##### **Augmenter la qualité de la restauration collective**

4. Accompagner les restaurants collectifs en gestion directe et concédée
5. Accompagner les producteurs à approvisionner les ERC

##### **Conserver et diversifier l'autonomie alimentaire du territoire**

6. Favoriser le renouvellement des générations
7. Préserver le foncier agricole
8. Développer les filières manquantes

##### **Favoriser la transition agricole**

9. Amplifier le changement de pratiques et l'agroécologie
10. Favoriser la production d'énergie renouvelable
11. Préserver la ressource en eau pour s'adapter aux contraintes climatiques à venir
12. Augmenter le stockage et la préservation du carbone

##### **Rendre accessible à tous une alimentation saine et de qualité**

13. Lutter contre la précarité alimentaire
14. Sensibiliser les consommateurs
15. Lutter contre le gaspillage alimentaire

##### **Construire une gouvernance alimentaire**

16. Favoriser la rencontre des agriculteurs et des habitants
17. Créer des moments d'échanges entre agriculteurs
18. Faire dialoguer les différents partenaires agricoles et alimentaires

En 2022, le besoin de faire connaître cette nouvelle stratégie s'est fait sentir. Une plaquette la présentant, ainsi que les partenaires impliqués, a été éditée puis diffusée aux élus du territoire lors des diverses réunions, ce qui a permis d'élargir le nombre d'élus touchés par la stratégie du territoire en matière de transition agricole et alimentaire.

### **Soirée de sensibilisation aux enjeux de l'agriculture**



A l'occasion de la semaine nationale du goût, l'ensemble des partenaires du PAT a été mobilisé pour proposer des événements ouverts au grand public du 8 au 16 octobre 2022.

Dans ce cadre-là, le Pôle Territorial Albigeois Bastides a organisé une soirée de sensibilisation sur les enjeux de l'agriculture sur la commune de Terre de Bancalié le samedi 15 octobre.

Une dégustation de produits sous signes officiels de qualité a été proposée par les Jeunes Agriculteurs du territoire. L'objectif était de faire découvrir les produits labellisés : Veau d'Aveyron et du Ségala, Roquefort et Agneau Tarnais. Les filières présentes sur notre territoire sont encore peu connues.

Lors de la deuxième partie de la soirée, une pièce de théâtre a été présentée : La ferme du Bois Fleury jouée par Fred Dubonnet dont voici le synopsis :

*« Dans les années 70, deux frères se partagent une ferme. L'un va profiter de la « révolution verte » et cultiver des céréales en conventionnel, l'autre va plutôt expérimenter le petit maraîchage. Pendant cinquante ans nous allons les croiser régulièrement à l'apéro. Ils parlent d'agriculture, de politique et de femmes... tout un programme. Entre désaccords et fraternité, ce seul en scène nous livre un récit rythmé, où le rire et l'émotion se succèdent. Un voyage dans l'histoire de l'agriculture française par deux points de vue diamétralement opposés. »*

La représentation s'est poursuivie par un débat en présence du comédien. Le public mixte élus, agriculteurs, simples citoyens, a pu s'approprier et s'exprimer sur les enjeux abordés dans la pièce : transmission agricole, changement de pratiques, maladies professionnelles agricoles, PAC, etc...

La soirée a réuni une cinquantaine de participants.

#### **4.4.3 Actions sur l'axe « aménager nos villages de façon durable »**

### **Visite d'opérations exemplaires autour des enjeux d'habitat partagé à partir d'une rénovation**

Solution de collocation pour seniors, l'habitat partagé a le vent en poupe. Labastide-Gabause et Milhars ont sauté le pas avec la création de 2 habitats groupés, en rénovation ou en construction.

Le principe ? Proposer des espaces privatifs spacieux (chambres, salle de bain adaptée et WC) et des espaces collectifs (cuisine, salle à manger, salon) fonctionnels et favorisant la convivialité. Chaque colocataire bénéficie de prestations adaptées comme la présence d'une maîtresse de maison en charge de diverses tâches telles que l'aide à la préparation des repas ou l'organisation de sorties et animations. Plus qu'un lieu de vie, c'est un véritable projet de bien-être, d'échanges et de stimulation que proposent ces structures.

A Labastide-Gabause, Roland Mercier nous a accueillis dans l'ancienne école du village rénovée par la mairie pour proposer une maison de vie accueillant au moins 6 résidents. L'Oustalou de la Zère est gérée par l'association "Douce Vie Bastidole" avec une assistante sociale et 2 gouvernantes. Rénovation exemplaire, ce bâtiment lumineux est recouvert de panneaux photovoltaïques. Il abrite une vaste partie commune de 100 m<sup>2</sup> ainsi que 6 chambres. A l'extérieur, un espace ombragé permet aux résidents de profiter de moments de repos et de jardinage.



A Milhars, c'est vers une construction neuve que l'association C'Vital s'est tournée (ainsi qu'une maison partagée en rénovation sur Penne). La maison partagée accueille 4 résidents dans un cadre de verdure à proximité du bourg. Deux gouvernantes et une assistante sociale animent la vie quotidienne du lieu. Autour de délicieuses crêpes préparées par les gouvernantes, résidents et élus se sont réunis pour une présentation du projet par Pierre Paillas, maire, et Philippe Delabre, Président de C'Vital.



Suite à ce premier temps de visites réussi, une deuxième rencontre a été organisée le 13 décembre 2022 en présence de 20 élus et membres du conseil de développement. Au programme : état des lieux de l'hébergement pour personnes âgées sur le Territoire, présentation du dispositif habitat inclusif et du label « Tarn Vivre Ensemble » par le Département et retour d'expérience de l'association Âge sans frontières porteuse du concept Osmonde. Objectif : se poser les bonnes questions avant de se lancer, mieux connaître les dispositifs d'accompagnement et favoriser la mise en réseau des porteurs de projets à l'échelle du Pôle Territorial.



#### 4.4.4 Action sur l'axe « Production d'énergie »

##### Voyage d'études autour de la méthanisation



Un voyage d'étude autour d'une unité de méthanisation en fonctionnement dans le Lot a été organisé le 17 novembre 2022. Il a permis à une cinquantaine de personnes (élus, agriculteurs et habitants du territoire) de rencontrer les agriculteurs à l'origine du projet et de comprendre le fonctionnement et les finalités d'une telle unité.

Ce voyage est pour le territoire un temps très important car trois unités de méthanisation sont en cours de réflexion sur le territoire. Elles rencontrent des oppositions qui se fondent sur des contrevérités. Ce voyage a permis pour de nombreux participants de se rendre compte concrètement de ce qu'est une unité de méthanisation (emprise, odeur, fonctionnement, insertion...) et de pouvoir échanger avec les responsables. On notera que plusieurs opposants au projet étaient présents à cette rencontre.

##### Visite et rencontre de la SCIC EnerCOA (Aveyron) avec la SCIC Coop de So



Le **PETR Albigeois Bastides** a organisé en partenariat avec **Ouest Aveyron Communauté** une rencontre entre les deux coopératives citoyennes locales de ces 2 territoires : **Coop de Só** dans le Tarn et **EnerCOA** en Aveyron.

Une délégation d'une **20aine d'élus et d'agents du PETR et de membres de Coop de Só** sont partis à la rencontre des homologues Aveyronnais pour une matinée d'échanges qui avait pour objectifs de :

- Identifier les champs de coopération possibles qui peuvent se mettre en place entre des collectivités locales et des acteurs de la transition comme les SCIC ou d'autres structures de l'ESS.
- Echanger sur la posture des élus dans ce type de démarche et notamment sur l'aide au démarrage apporté par les collectivités.
- Discuter de la professionnalisation des coopératives citoyennes et les modèles économiques engagés.
- Avoir une illustration concrète de la continuité de l'implication des collectivités dans un projet de cette nature.

Plusieurs **temps de présentation croisés et d'échanges** ont ainsi permis de revenir sur ces différents enjeux.

**L'association EC'LR** était également présente afin de faire un apport prospectif sur le développement des coopératives citoyennes et sur la professionnalisation de ces structures au niveau régional et national.

Ces échanges ont permis d'apporter des idées et **perspectives nouvelles pour le déploiement de Coop de Só sur le territoire et plus largement sur le développement des projets citoyens d'énergies renouvelables**, en partenariat avec l'ensemble des autres acteurs de la transition énergétique.

## 4.5 Mise en œuvre des formations MOBELUS

### 4.5.1 Rappel

La transition écologique et énergétique concerne tous les territoires, et l'urgence de passer à l'action face aux enjeux du changement climatique et de la résilience territoriale place les élu·e·s au cœur des décisions.

Ainsi, les cinq communautés de communes qui composent le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides ont adopté en 2019 un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dont l'une des priorités est de consolider la gouvernance et intégrer ce PCAET dans le projet de territoire.

Dans ce cadre, en mai 2022 le pôle territorial avec ses 5 communautés de communes a candidaté et été retenu à l'appel à projet "MOBELUS 2022" proposé par l'ADEME afin d'organiser dans l'année des formations spécialement destinées aux élu-e-s locaux qui leur permettent de :

- Mesurer et connaître le contexte et les enjeux de la transition écologique pour le territoire, ses habitants et acteurs économiques,
- Identifier les actions prioritaires à conduire durant l'exercice du mandat jusqu'en 2026.

#### **4.5.2 Organisation et participation**

L'organisation de ces formations s'est faite de manière conjointe entre le Pôle territorial et les 5 communautés de communes (courrier co-signé PTAB et EPCI, pot convivial...). Ainsi, pour plus de proximité, et pour permettre à un maximum d'élus de participer, deux sessions ont été organisées sur le territoire :

- le 1er décembre 2022, à Carmaux, Salle L'annexe, 32 Avenue Bouloc Torcatis
- le 8 décembre 2022, à Villefranche d'Albigeois, Salle d'exposition, 13 Avenue de Mouzieys.

Un bureau d'études (ECO2Initiative) a été mandaté par l'ADEME pour mener et animer ces sessions de formation qui mêlent des temps d'apports de contenu sur les stratégies territoriales à mener, de présentation de retours d'expériences concrets et inspirants, d'échanges d'idées et pistes d'actions à engager... Elles permettent aussi d'engager des discussions entre élus, de pairs à pairs, sur les conditions nécessaires pour accélérer les transitions.

Au total ce sont ainsi une trentaine d'élus qui ont participé à ces sessions de formation.



## 5 LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (ANAÏS)

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides est impliqué depuis de nombreuses années dans la structuration, l'organisation et l'animation des circuits courts.

A partir de 2016, le territoire s'est fixé pour objectif de construire collectivement un Projet Alimentaire Territorial, tel qu'il est défini par la loi d'avenir pour l'agriculture d'octobre 2014. Une première stratégie territoriale a été validée pour la période 2017-2020 et un plan d'actions annuel est construit avec les partenaires. Le projet alimentaire territorial (PAT) a été reconnu et labellisé par le ministère de l'agriculture début 2019. L'année 2021 a permis de faire le bilan de cette première période et d'actualiser la stratégie pour la période 2021-2026.

### 5.1 Coordination du Projet Alimentaire Territorial

Le projet alimentaire territorial réunit une vingtaine de partenaires autour de la mise en place d'actions qui peuvent être portées par le PETR mais aussi par les partenaires directement. La coordination et la cohérence du programme d'action est assurée par la chargée de mission "Projet Alimentaire Territorial".

En 2021, quinze partenaires ont répondu à un appel à projets de France Relance « Consolidation des PATs » pour financer des actions sur le territoire. 23 actions ont été soutenues pour la période 2022-2023. Le Pôle Territorial a déposé un dossier unique auprès de la DRAAF intégrant l'ensemble des actions. Il centralise les informations et le suivi administratif pour être un interlocuteur unique sur le territoire et auprès de la DRAAF. Cette mission importante nécessite un lien étroit avec les partenaires pour répondre à toutes leurs questions.

Le Pôle Territorial suit et accompagne les partenaires dans la mise en place de leurs actions et fait le lien avec les différents échelons territoriaux. Cela se concrétise de différentes manières en fonction des partenaires :

- Participation aux réunions organisées par la structure porteuse. La communauté de communes Centre Tarn porte la mise en place d'un défi famille alimentation locale. La chargée de mission a assisté aux réunions préparatoires pour le cadrage du projet. De même, la chambre d'agriculture a lancé une action sur la valorisation et consolidation des filières locales. Plusieurs réunions ont été nécessaires avec des partenaires pour lancer l'action.
- Participation aux événements organisés par les structures partenaires. Par exemple : le café paysan autour de la transmission agricole organisé par l'ADEART en octobre.
- Relai des actions auprès des collectivités ou élus. Terre de Liens porte une action de formation des élus autour des enjeux sur le foncier agricole. Le PETR a fortement relayé cette action auprès des élus de l'ensemble du territoire (conseillers municipaux et intercommunaux) par email mais également par un courrier auprès de l'ensemble des mairies.
- Sollicitation d'accompagnement complémentaire. Le Civam cordais souhaite mettre en place un chantier d'insertion autour de l'alimentation. Il obtenu des financements pour l'ingénierie lors de la phase d'élaboration. Le besoin d'un accompagnement extérieur s'est fait sentir et le PETR a pu solliciter l'ADEFPAT pour le montage du projet.

La gouvernance du PAT est également suivie par le PETR via l'animation de différentes instances :

- Le comité technique. Il s'est réuni le 24 novembre avec l'ensemble des partenaires pour faire un point d'avancement sur le programme d'actions et les financements France Relance
- Le comité de pilotage. Il ne s'est pas réuni en 2022 puisque de nombreuses actions ont pris du retard dans leur réalisation. Il sera réuni au début de l'année 2023.
- La commission Agriculture et Alimentation (élus et membres du conseil de développement). Elle a été associée à la préparation de l'événementiel sur la semaine du goût à travers deux groupes de travail.

Quatre fiches action sont portées par le PETR et trois ont démarré en 2022 :

- Formation des acteurs de la restauration collective
- Optimiser la logistique des circuits courts
- Fête de la transition agricole et alimentaire rebaptisée "Goûtons nos campagnes"

## 5.2 Pilotages actions PAT propres au PETR

### 5.2.1 Optimiser la logistique des circuits courts

Plus d'un quart des exploitations de notre territoire commercialise une partie de sa production en vente directe. Les producteurs s'organisent localement pour commercialiser sur internet, dans des commerces, les marchés ou à la ferme. Des regroupements de producteurs pour la vente de la production sont déjà organisés sur le territoire mais aucune solution logistique n'est actuellement déployée. Le manque de solution logistique a été identifié comme un frein sur le territoire pour le développement de l'alimentation locale et l'approvisionnement de l'ensemble des points de vente : commerces, restaurants collectifs, AMAP, drives, etc...

Une étude a été menée sur cette problématique par Charlotte Coureau, en stage durant 5 mois au sein du PETR Albigeois Bastides. L'objectif était d'avoir une première vision des enjeux sur notre territoire et de mieux comprendre les freins des producteurs. Des enquêtes qualitatives ont été réalisées auprès de plus de 30 producteurs et autres acteurs des circuits courts afin d'identifier des pistes d'actions pertinentes au regard de notre contexte. Une synthèse de cette étude est disponible sur notre site internet : <https://m-url.eu/r-4a9k>

Afin d'aller plus loin dans la démarche, nous aimerions associer plus de producteurs pour connaître le réel besoin des agriculteurs sur cette problématique. Une enquête auprès de l'ensemble des producteurs en circuits courts a été lancée en décembre 2022. Elle permettra de valider l'intérêt des producteurs pour l'une des cinq pistes d'actions identifiées. En fonction des retours, nous organiserons une ou plusieurs rencontres avec les producteurs intéressés pour essayer de mettre en place ces solutions pratiques et facilitantes.

### 5.2.2 Formation des acteurs de la restauration collective

Le Pôle Territorial Albigeois Bastides anime depuis 2014 un réseau de cuisiniers de restauration collective afin de les encourager à introduire des produits locaux et sains dans les menus.

Une nouvelle session de formation a été organisée le 27 avril à Villefranche d'Albigeois. Sept cuisiniers en restauration collective et un gestionnaire se sont retrouvés le mercredi 27 avril à Villefranche d'Albigeois.

La thématique de la journée : introduire des produits biologiques tout en maîtrisant son budget !

Plusieurs pistes ont été abordées : la réduction du gaspillage alimentaire, développer le fait maison, utiliser des aliments complets, la diminution du grammage de la viande, l'introduction de légumineuse, etc... Le cuisinier formateur et la diététicienne ont promulgué de nombreux conseils aux participants tout au long de la journée.

Plusieurs recettes ont été réalisées pour mettre en pratique les acquis : polenzia, houmous à la betterave, blanquettes de légumes, brownies aux lentilles, et encore plus!

La formation était animée par un cuisinier et une diététicienne de la SCIC Nourrir l'avenir.



### 5.2.3 Fête « Goûtons nos campagnes »

Après le covid et les restrictions sanitaires, le besoin de créer du lien social entre les habitants constitue une attente et une demande forte sur le territoire. L'alimentation et l'agriculture sont des thèmes fédérateurs. Le Projet Alimentaire Territorial mène de nombreuses actions avec des partenaires multiples. Il apparaît important de faire connaître aux habitants et aux agriculteurs les actions engagées et ainsi incarner le PAT.

Il est envisagé de créer un événementiel qui serait un véritable temps fort du PAT sur l'automne 2022 et 2023.

Un groupe de travail a été constitué et ouvert aux partenaires du PAT et aux membres de la commission Agriculture et Alimentaire (élus et membres du conseil de développement).

Ce groupe de travail s'est réuni deux fois pour définir les objectifs d'un tel événement, la période la plus propice et l'organisation. Le Pôle Territorial coordonnerait l'événement et chaque partenaire ou structure intéressée pourraient proposer une action ou animation qui viendraient s'insérer dans la programmation. Le pôle territorial porterait également certaines dépenses grâce au financement de France Relance.

La semaine du goût qui a lieu en octobre a été identifiée comme la période favorable à cette programmation.

Un appel à intérêt a été lancé en mai sur tout le territoire. Une vingtaine de structures diversifiées y ont répondu favorablement : syndicat de rivière, collectivités, le réseau bienvenue à la ferme, les jeunes agriculteurs du Tarn, un magasin de producteurs, café associatif, association culturelle : l'été de Vaour et des associations agricoles : Sol et Eau, Civam Cordais, Adeart, Terres citoyennes albigeoises.

Au total, seize événements ont été programmés durant la semaine. Le programme complet est disponible sur ce lien : [https://www.pays-albigeois-bastides.fr/sites/pays-albigeois-bastides.fr/www.pays-albigeois-bastides.fr/files/fichiers/paragraphs/depliant\\_goutons\\_2022\\_web\\_0.pdf](https://www.pays-albigeois-bastides.fr/sites/pays-albigeois-bastides.fr/www.pays-albigeois-bastides.fr/files/fichiers/paragraphs/depliant_goutons_2022_web_0.pdf)

Cette première édition de « **Goûtons nos campagnes** » a su trouver son public. Seulement deux événements ont été annulés faute de participants. Six visites à la ferme étaient proposées pour découvrir les différentes productions de notre territoire : Veaux d'Aveyron et du Ségala, légumineuses, agneaux tarnais, fromages de brebis, maraichage, volailles, etc... Le public a pu échanger avec les agriculteurs ravis de faire découvrir leur métier sous ce beau soleil. Les gourmands ont aussi trouvé leur bonheur grâce aux dégustations et ateliers de cuisine qui ont permis de re-découvrir les recettes locales. Les sujets d'actualité ont été débattus lors de quatre soirées riches en échanges : la transmission agricole, la sécurité sociale de l'alimentation, et l'évolution de l'agriculture.

Pour voir toutes les photos de la semaine : <https://photos.app.goo.gl/nGRunkiHekdPXKDa9>

Une prochaine édition est prévue en 2023.



## 5.3 Accompagnement des communes sur l'investissement en restauration scolaire

Cette année, le dispositif de soutien aux investissements dans les cantines ayant été prolongé, un travail de sensibilisation des communes éligibles a été réalisé afin de les inciter à s'équiper ou à renouveler leur matériel.

3 nouvelles communes ont bénéficié de ce plan de relance en 2022 :

- Réalmont,
- Teillet
- Andouque

Sur l'ensemble du programme, ce sont 24 communes du Pôle Territorial qui ont porté des investissements dans leur cantine grâce à ce soutien

## 6 ACTIONS THEMATIQUES

### 6.1 Réseau des Offices de Tourisme et actions communes de promotion

Le PETR de l'Albigeois et des Bastides vise la promotion du territoire et le développement de l'économie touristique de manière concertée et cordonnée avec les Offices de Tourisme des 5 territoires qui le composent et l'Office de Tourisme d'Albi. Ces structures constituent depuis plusieurs années maintenant le réseau des OT situés sur le PETR. Une des actions prioritaires ciblées par le réseau est la suivante « actions en direction des familles avec enfants ».

Aujourd'hui, l'application "Les Légendes du Tarn" a été téléchargée à plus de 10 000 reprises depuis 2019. L'année 2022 a été marquée par la promotion de l'application au-delà des limites du PETR. En effet, en avril 2022, le réseau des OT a organisé une réunion de présentation à l'ensemble des Offices situés sur le département du Tarn. L'Office de Tourisme Sidobre Vals et Plateaux a signé avec le fournisseur un parcours composé de 7 POI autour du travail de la pierre et du granite. Un parcours qui sera actif dès le printemps 2023. Plusieurs territoires sont également intéressés par l'intégration de parcours au sein de leur territoire.

La mise en place d'un plan de communication annuel partagé avec l'Office de Tourisme Sidobre Vals et Plateaux est actuellement en cours de formalisation.

Suite à la dernière session d'accompagnement des prestataires hébergeurs du territoire en février 2022. Le réseau des OT a souhaité proposer une suite en construisant avec la CCI du Tarn, un parcours d'accompagnement des professionnels du Tourisme sur deux volets :

#### Un parcours numérique :

En effet, depuis de nombreuses années, l'utilisation des outils digitaux sont omniprésents dans le parcours touristique des clients que ce soit dans l'avant, pendant ou après séjour.

Les professionnels du tourisme se sont adaptés au numérique et ont régulièrement modifié leurs offres pour être en phase avec les attentes des clients et prospects.

La pandémie mondiale de la COVID 19 n'a fait que renforcer ces nouvelles habitudes de consommation et accentuer l'usage d'Internet. Pour rester visibles, les acteurs touristiques doivent faire preuve d'agilité, mieux comprendre les attentes des clients et adapter leur communication digitale.

Il est donc absolument nécessaire pour les professionnels de mettre à jour et d'optimiser leurs outils de communication digitale et de monter en compétences sur les sujets du numérique afin d'améliorer leurs pratiques, d'être en phase avec les attentes client, de mieux piloter leur prestataire et de gagner en agilité.

#### Un parcours développement durable :

La transition écologique est un sujet actuel avec des enjeux environnementaux et économiques importants.

Il est dans l'intérêt des acteurs touristiques de repenser leurs manières de fonctionner et de consommer afin d'adopter de nouveaux schémas énergétiques.

Il est donc nécessaire d'intégrer la notion de transition écologique au sein des entreprises touristiques en diminuant la consommation énergétique, en limitant le gaspillage, en réduisant les déchets, en sensibilisant et en faisant évoluer les comportements de consommation.

Ces parcours seront proposés à 24 prestataires situés sur le PETR en 2023.

Le réseau des Offices de tourisme a également participé à l'identification des prestataires dans le cadre du diagnostic numérique national organisé dans le cadre du Plan de Relance avec la CCI du Tarn.

## 6.2 Habitat et Urbanisme

### 6.2.1 *Accompagnement du SCOT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais :*

Une convention de prestation de service a été signée entre le syndicat mixte du SCoT et le Pôle Territorial afin de mobiliser son ingénierie pour l'élaboration, le suivi et l'animation du schéma.

Au cours de l'année 2022, l'animation du SCoT s'est axée sur la loi Climat et Résilience et son objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Le sujet aura été à l'ordre du jour des 3 comités syndicaux réunis au cours de l'année.

Le comité syndical du 7 avril a notamment été consacré à un décryptage de la loi avec une analyse des dynamiques passées en matière de consommation foncière à l'échelle régionale et à l'échelle du SCoT.

Tout au long de l'année 2022, le SCoT a activement participé à la Conférence des SCoT, instance associant les SCoT à l'élaboration des objectifs régionaux de lutte contre l'artificialisation dans le cadre du SRADDET : participation à 6 copils, aux ateliers organisés en juin à Montpellier ainsi qu'aux 2 conférences des SCoT (plénières) de février et de septembre.

63 propositions vont être votées en conférence conclusive. La proposition méthodologique appuyée sur 3 axes (gouvernance, changement de modèle et stock foncier) a été remise officiellement le 18 octobre à la vice-Présidente de Région.

La mission d'animation a également été consacrée au suivi des procédures de documents d'urbanisme locaux avec la participation aux diverses réunions de travail et des réunions des personnes publiques associées (PLUi Cordais et Causse, PLU de Sainte-Gemme, Cagnac-les-Mines, Taïx, Valderiès, Sainte-Croix, futur PLU groupé de Saussenac-Sérénac-Saint Grégoire...) et l'assistance technique du SCoT (assistance à la rédaction de cahiers des charges, analyse des candidatures, auditions des bureaux d'études, rédaction de l'analyse des offres...).

En tant que Personnes Publique Associée, le SCoT a été saisi à deux reprises en 2022 :

- Modification simplifiée n°2 du PLU de Cagnac-les-Mines : Suppression d'un sous-secteur à usage commercial pour la construction d'un habitat partagé
- Elaboration du PLU de Sainte-Gemme

Chacune de ces procédures a été présentée au membre du comité syndical avec une proposition d'avis au regard des objectifs fixés dans le Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT.

### 6.2.2 *Animation sur les enjeux du ZAN*

Le Pôle Territorial a organisé le 23 juin 2022 une conférence des maires. La deuxième partie de la soirée a été consacrée à un zoom thématique sur le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) avec le témoignage du PNR des Grands Causses en présence du Président Richard Fiol et d'Arnaud Sancet, Directeur Général Adjoint.

La loi Climat et Résilience promulguée en août 2021 fixe un objectif fort de réduction de la consommation d'espaces en France. Dans les 10 ans, les communes vont devoir diviser le rythme de consommation foncière par 2 dans leurs documents d'urbanisme : Réhabiliter les logements vacants plutôt que s'étaler, densifier les grandes parcelles, renaturer les espaces artificialisés... pour protéger les espaces agricoles, les paysages et la biodiversité, l'heure est au changement de modèle urbain ! L'occasion de comprendre comment le PNR des Grands Causses, lauréat de l'appel à projet "Objectif ZAN", s'est saisi de ces enjeux pour protéger les atouts de son territoire.



## 6.3 Animation de nos réseaux d'agents de développement et mise en réseau des acteurs

Une des missions du PETR cette année a été la création et l'animation de réseaux d'agents de développement afin de faire émerger plus de coopération et de travail en co-construction entre nos collectivités

### 6.3.1 *Le réseau des chargés de communication*



Le 27 septembre, 5 chargés de communication des communautés de communes et communes du Pôle Territorial ont participé à une rencontre dans nos locaux. Objectif : Mieux se connaître, échanger sur les outils et pratiques de chacun et mesurer les besoins et attentes en matière de mise en réseau à l'échelle du Pôle Territorial. En effet, un diagnostic réalisé dans le cadre de la « Fabrique des Transitions » révèle l'importance de construire une véritable politique de communication à l'échelle du territoire en favorisant la mise en réseau des acteurs de la communication institutionnelle.

Les Présidents des communautés de communes ont confirmé ce souhait et ont chargé le Pôle Territorial d'explorer cette piste.

Cette première prise de connaissance a permis de mettre en lumière des besoins partagés en matière de mutualisation, de partage d'expérience et d'outils ou encore de temps de formations collectifs. Le groupe ainsi formé sera amené à se rencontrer sur un rythme régulier (2 à 4 fois par an).

### 6.3.2 *Le réseau des chefs de projet Petites Villes de Demain*

Sur demande de certains chefs de projet PVD et sur proposition du Pôle Territorial, une rencontre commune aux 4 chefs de projets PVD du territoire (Carmaux-Blaye, Cordes-sur-Ciel, Alban et Réalmont) a été organisée le 13 décembre. Un temps d'échange libre, sans ordre du jour imposé, qui a permis de faire le point sur l'avancement de chacun et de partager différentes informations : bonnes pratiques, méthodologie, calendrier, actualités des financements... Une matinée riche en discussions qui s'est conclue par un accord partagé sur un rythme de rencontre tous les 2 mois.

### 6.3.3 *Le réseau des référents Climat-PCAET*

Les 5 communautés de communes qui composent le Pôle Territorial Albigeois Bastides sont engagées depuis 2018 dans l'élaboration de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Depuis leur adoption début 2020, au sein de chaque communauté de communes un référent technique a été identifié afin de suivre l'animation et la mise en œuvre du PCAET. Ainsi, un espace collectif de coopération réunissant ces référents techniques a été créé et est animé par le PETR afin d'échanger sur la stratégie globale et le suivi des PCAET, partager des actualités et projets en cours, mener des actions de façon collective, etc.

En 2022, ce groupe s'est réuni à 5 reprises pour travailler plus spécifiquement sur l'élaboration d'un rapport à mi-parcours des PCAET (prévu pour 2023), co-organiser une formation à destination des élus sur la transition écologique et énergétique, envisager des actions d'animation (visite, événements, etc.)...

#### **6.3.4 Le réseau des DGS**

Sur les 5 communautés de communes, 4 d'entre elles sont organisées avec la présence d'un DGS à leur tête. En 2022, il a été proposé à ces Directeurs de partager des temps communs à 3 reprises, essentiellement en marge de l'accompagnement de la Fabrique des Transitions, dans le cadre du parcours des territoires pilotes pour la transition écologique.

A plusieurs reprises les questions du management des équipes et d'évolution vers le management de la coopération ont été abordées. Une visioconférence a également été organisée avec Laurent Fussien - Directeur Général des Services de la ville de Malaunay pour avoir son retour d'expérience sur cette pratique. La ville de Malaunay étant une des rares collectivités à avoir généralisé ce mode de management.

# ANNEXES

## 7 ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DU SYNDICAT AU 31/12/2022

(Titulaire en vert – suppléants en orange)

EPCI	Titre	Prénom	Nom	Membre du bureau
CC Centre Tarn	M.	Sylvian	CALS	1 <sup>er</sup> Vice-Président
CC Centre Tarn	M.	Jean-Luc	CANTALOUBE	Membre du Bureau
CC Centre Tarn	M.	Jean-Claude	MADAULE	
CC Centre Tarn	Mme	Marie-Claude	ROLLAND	5 <sup>ième</sup> Vice-Présidente
CC Centre Tarn	M.	Pascal	THIERY	
CC Centre Tarn	M.	Serge	BOURREL	
CC Centre Tarn	M.	Alain	BOYER	
CC Centre Tarn	M.	Jean Pierre	LESCURE	
CC Monts d'Alban Villefranchois	M.	Bruno	BOUSQUET	
CC Monts d'Alban Villefranchois	M.	Patrick	CARAYON	Membre du Bureau
CC Monts d'Alban Villefranchois	M.	Jean-Luc	ESPITALIER	Président
CC Monts d'Alban Villefranchois	M.	Bernard	LAFON	
CC Monts d'Alban Villefranchois	Mme	Sandrine	SANDRAL	
CC Cordais Causse	Mme	Sabine	BOUDOU OURLIAC	4 <sup>ième</sup> Vice-Présidente
CC Cordais Causse	M.	Bernard	BOUVIER	Membre du Bureau
CC Cordais Causse	Mme	Sylvie	GRAVIER	
CC Cordais Causse	Mme	Laurence	POILLERAT	
CC Cordais Causse	M.	Bernard	TRESSOLS	
CC VAL 81	M.	Claude	CRAYSSAC	
CC VAL 81	M.	Guy	GAVALDA	3 <sup>ième</sup> Vice-Président
CC VAL 81	Mme	Myriam	VIGROUX	Membre du Bureau
CC VAL 81	Mme	Christine	FARSSAC	
CC VAL 81	M.	Didier	ROUDIER	
CC Carmausin Ségala	Mme	Christine	BARRILLIOT	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Louis	BOUSQUET	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Marc	CINTAS	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Claude	CLERGUE	2 <sup>ème</sup> Vice-Président
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Marc	BALARAN	Membre du Bureau
CC Carmausin Ségala	Mme	Françoise	EMERIAUD	
CC Carmausin Ségala	M.	Christian	PUECH	Membre du Bureau
CC Carmausin Ségala	Mme	Fatima	SELAM	
CC Carmausin Ségala	M.	Didier	SOMEN	6 <sup>ième</sup> Vice-Président
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Marc	SENGES	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-François	KOWALIK	
CC Carmausin Ségala	M.	Denis	MARTY	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Michel	SIBRA	
CC Carmausin Ségala	M.	Régis	TESSON	